



L'ÉCONOMIE
ALGÉRIENNE

Clignotants
au vert

Page 3



ALGÉRIE-FMI

Christine
Lagarde
en Algérie
le 12 mars

Page 4



M. BARA :
L'Algérie a pris
conscience
très tôt de la
nécessité
de promulguer
des lois sur
la lutte contre
le terrorisme

Page 3

AGGRAVATION DE LA SITUATION AU MALI

L'ALGÉRIE VIVEMENT PRÉOCCUPÉE

Kamel Cherif

La situation au Mali prend une autre tournure avec les exactions enregistrées au nord du pays. Des dépassements sont déplorés et des exactions ont ciblé des populations. Ces dérives sont à base raciale et ethnique, ce qui constitue un risque réel sur l'intégrité territoriale du Mali. En même temps, plusieurs parties notamment les populations du nord du Mali ont appelé à un dialogue national devant aboutir à une réconciliation entre tous les Maliens. Ces appels interviennent au moment opportun dans la mesure où la guerre est en train d'enregistrer des dérives graves, menaçant le Mali dans son intégrité. Ces appels au dialogue avaient été déjà lancés par des parties au Mali, mais à Bamako on s'était empressé de faire appel à des forces armées étrangères pour déclencher la guerre. Aujourd'hui, les forces armées qui sont sur le terrain au Mali sont dépassées par la situation qui y prévaut dans la mesure où la situation est complexe, ce qui explique toutes les dérives et dépassages déplorés. À ce titre et demeurant fidèle à ses principes, l'Algérie par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a dénoncé ces dérives. M. Medelci a choisi de s'exprimer et d'attirer l'attention de la communauté internationale sur cette situation, à Genève devant le segment de haut niveau de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme.

Suite en Page 3



SEUL
LE DIALOGUE...

LE PR MOHAMED TEDJIZA, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

L'INJUSTICE SOCIALE cause première de l'agressivité



Pages 6-7

SCIENCE et VIE



CULTURE

«ARFIA»
(dans le silence
de la nuit)

...Encore une
pièce, une
superbe création
théâtrale dont
le texte est de
l'inépuisable
metteur en
scène Omar
Fetmouche.



FOOTBALL

8^e DE FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE
Difficile match du MCA
contre Aïn Beïda

page 20

COUPE DE L'UAF (1/4 FINALE)
Le CRB éliminé aux Tab
par Al-Ismaily

JUSTICE

Déprimé,
il poignarde
sa femme

● 7 ans de prison

P. 8



MÉTÉO

18° à Alger

RÉGIONS NORD : Pluvieux en soirée

• Temps généralement nuageux avec quelques pluies devenant plus fréquentes en cours de nuit notamment vers les régions Ouest et Centre. Les vents seront modérés à assez forts près des côtes. La mer sera agitée.

31° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD :
• Temps voilé vers le Nord Sahara, la Saoura et les Oasis. Ailleurs temps généralement dégagé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable.

Alger	max	18°	min	07°
Oran	max	17°	min	08°
Annaba	max	20°	min	07°
Béjaïa	max	19°	min	10°
Tamanrasset	max	31°	min	12°



MSP

5^e congrès début mai

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Bouguerra Soltani, a annoncé hier à Alger que le 5^e congrès du Mouvement se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 mai 2012.

Le congrès sera consacré à l'examen des «grandes questions politiques, économiques, sociales et organisationnelles», a précisé M. Soltani lors d'une conférence de presse.

GENDARMERIE NATIONALE
73 000 affaires constatées durant 2012

La police judiciaire de la Gendarmerie nationale a traité 73 590 affaires durant 2012, dont 4 221 crimes, 59 290 délits, 1 883 infractions et exécuté 8 196 mandats de justice, a indiqué hier à Alger le colonel Mohamed Tahar Benââmane, responsable de la sécurité publique à la Gendarmerie nationale. Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de la Gendarmerie nationale pour l'année 2012, le colonel Benââmane a indiqué que la comparaison de cette activité avec celle de l'année 2011 (72 357 affaires), fait ressortir une hausse de 1,7 % en matière d'affaires traitées et 4,01 % en matière de personnes arrêtées (77 050 personnes en 2012). Il a précisé que les affaires liées au droit commun ont constitué près de 50 % des affaires constatées, tandis que les infractions aux lois spéciales ont atteint 22 % et les crimes organisés près de 17 %. Concernant les crimes de droit commun, 36 443 affaires ont été constatées durant 2012 dont 14 945 atteintes contre les personnes impliquant 17 921 personnes. S'agissant des atteintes aux biens, les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré 18 298 affaires ayant impliqué 12 119 personnes dont 1 901 atteintes contre la famille et les bonnes mœurs avec 2 630 mis en cause. Les mêmes unités ont constaté 12 407 affaires liées au crime organisé ayant impliqué 14 506 mis en cause. Ils ont également traité 343 affaires liées au trafic de véhicule ayant impliqué 476 personnes et la mise en fourrière de 234 véhicules, 3 147 affaires de trafic de drogue avec 4 951 mis en cause dont 64 % moins de 30 ans. Le nombre d'étrangers impliqués dans des crimes organisés durant l'année dernière a atteint 411 personnes dont 39 impliquées dans des affaires de drogue, et 133 dans des affaires de contrebande et 72 dans des affaires de faux. Par ailleurs, le colonel Benââmane a fait savoir qu'une autre conférence de presse sera animée prochainement et sera consacrée au bilan de la Gendarmerie nationale concernant la délinquance des mineurs.



No Comment

VIOLENCE FAMILIALE



GENDARMERIE NATIONALE

73 000 affaires constatées durant 2012

LE 2 MARS À TIZI-OUZOU
Un colloque international sur l'œuvre de Mouloud Mammeri

Un colloque international sur l'œuvre du défunt écrivain et chercheur linguistique algérien Mouloud Mammeri sera organisé les 2 et 3 mars à la maison de la culture éponyme de Tizi-Ouzou.

Des universitaires et hommes de lettres d'universités nationales et étrangères (France et Autriche) prendront part à cette manifestation littéraire et scientifique, organisée à l'initiative de la direction culturelle de la wilaya, en coordination avec l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la chargée de la communication auprès de la maison de la culture, Mme Illoul Sonia.

PARLEMENT
Ouverture lundi de la session de printemps

La session de printemps 2013 du Parlement avec ses deux Chambres, l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation, s'ouvrira lundi prochain, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. La séance d'ouverture est prévue à 10h00 pour l'APN et à 11h00 pour le Conseil de la nation. L'ouverture de la session intervient conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique 99-02 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Par-

lement et le gouvernement, ajoute le communiqué. Le président de l'APN, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, présidera immédiatement après l'ouverture de la session, une réunion conjointe des bureaux des deux Chambres du Parlement au siège de l'APN, en présence d'un représentant du gouvernement pour arrêter l'ordre du jour de la session de printemps, conclut-on de même source.

RND :
Répartition des tâches

Le comité technique national du Rassemblement national démocratique (RND) s'est réuni mercredi à Alger pour procéder à l'adoption de la répartition des tâches entre ses membres, a indiqué un communiqué du parti. Au cours de cette réunion, présidée par M. Abdekader Bensalah, secrétaire général par intérim du parti, il a été procédé, conformément à la résolution du conseil national du 17 janvier, au complément de la composition de la dite structure par la désignation des deux membres restants.

SAMEDI À 10 H
Conférence nationale des chefs de bureaux de wilaya de l'ANR

Samedi matin à 10 heures au siège du parti (10 rue Ali Bettouche (ex-Clairval) Dely Ibrahim, une conférence nationale regroupant les chefs de bureaux de wilaya se tiendra sous la présidence de M. Belkacem Sahli, secrétaire général de l'ANR.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE
Rendez-vous à Bouira

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, des festivités officielles seront organisées sous le thème «Rôle de la société civile et la Protection civile» et se dérouleront demain vendredi 1^{er} mars 2013 dans la wilaya de Bouira.

SAMEDI 2 MARS À 14 H
À LA SALLE AZZEDINE MEDJOUBI
Conférence sur le rapt d'enfants organisée par l'association Kalima

Une conférence sur le rapt d'enfants aura lieu samedi 2 mars 2013 à 14 heures, à la maison de la culture Azzedine Medjoubi (à côté de la salle Harcha Haçène), 1^{er} Mai. La rencontre organisée par l'association Kalima pour la culture et l'information, verra la participation de psychologues, sociologues, médecins, magistrats, avocats et membres de la société civile.

AGGRAVATION DE LA SITUATION AU MALI

MEDELCI À PARTIR DE GENÈVE : L'Algérie vivement préoccupée

Plusieurs thèmes ont été débattus lors de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, ouverte lundi à Genève, dont le Mali, la Syrie, ou encore la Palestine, en raison des exactions commises contre les populations de ces pays.

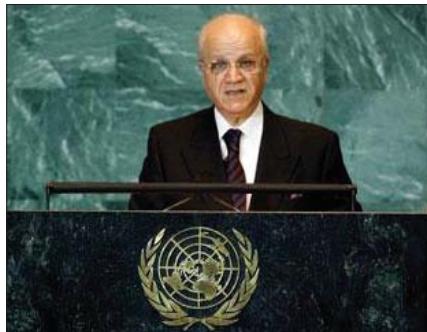
Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, qui conduit la délégation algérienne aux travaux de cette nouvelle session du Conseil qui se tient jusqu'au 22 mars, a appelé mardi la communauté internationale à tout entreprendre pour mettre fin aux crimes commis dans le nord du Mali, libéré récemment des mains des terroristes.

«L'Algérie est vivement préoccupée par les dérives et les exactions commises contre les populations du Nord du Mali. Nous exhortons la communauté internationale à tout entreprendre pour que cessent ces crimes qui contrarient la réconciliation nationale», a indiqué mardi M. Medelci dans une intervention devant le Conseil des droits de l'homme (CDH).

Ces crimes «mettent également en péril l'intégrité territoriale du Mali et compromettent l'avènement d'une paix durable dans le pays», a ajouté M. Medelci. Pour sa part, la France a, par la voix de la déléguée auprès du ministère des Affaires étrangères chargée de la Francophonie, Yamina Benguigui, appelé mardi «à nouveau les autorités maliennes à mettre en œuvre leurs engagements en matière de droits de l'homme et de lutte contre l'impunité».

Dans son intervention, Mme Benguigui a appelé le Conseil à «adopter une résolution forte» sur le Mali, «avec notamment la création d'un mécanisme visant à évaluer la situation sur le terrain et à fournir une assistance technique». «Nous devons tous être vigilants face à des risques d'exactions», a-t-elle souligné. Les forces militaires françaises intervenant au Mali contre les groupes armés «appliquent l'ensemble des conventions internationales en matière de respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire», a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, une porte-parole du Haut-commissariat pour les droits de l'homme a



indiqué mardi qu'une mission de l'ONU, composée de quatre personnes, était arrivée, le 17 février à Bamako, pour enquêter pendant deux semaines sur place sur les violations des droits de l'homme concernant notamment les Touareg et les populations arabes du nord du pays. Elles «doivent remettre leurs conclusions au Haut-commissaire pour les droits de l'homme, qui ensuite en parlera devant le Conseil des droits de l'homme (CDH).

La Syrie, autre thème débattu devant le Conseil

Outre le Mali, la crise qui secoue la Syrie depuis près de deux ans a été aussi au centre des débats de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à laquelle prennent part une centaine de ministres et autres hauts dignitaires.

Dans ce contexte, M. Medelci a exhorté mardi à Genève la communauté internationale à poursuivre son dialogue et aux efforts diplomatiques en cours, dont la mission de M.

Lakhdar Brahimi, envoyé spécial conjoint sur la Syrie, du SG/ONU et de la Ligue des Etats arabes. De son côté, la Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Navi Pillay, a déplore lundi à Genève l'échec du Conseil de sécurité à porter les crimes commis en Syrie devant la Cour pénale internationale (CPI). «Le Conseil de sécurité a jusqu'ici échoué à

l'égard de la Syrie, malgré les rapports récurrents faisant état de crimes généralisés ou systématiques ainsi que de violations et émanant de mon bureau, de la commission d'enquête internationale sur la Syrie», a déclaré Mme Pillay. Abondant dans ce sens, le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Vuk Jeremic, a dénoncé un «carnage» par les parties en conflit en Syrie, appelant à la cessation «immédiate des hostilités» dans le pays où le conflit a fait près de 70 000 morts depuis près de deux ans, selon les estimations de l'ONU. Toujours à Genève, le ministre des Affaires étrangères de la Turquie, Ahmet Davutoglu a

lancé un appel au Conseil de sécurité lui demandant d'adopter une résolution pour «garantir l'accès humanitaire et introduire des mesures à l'encontre de ceux qui empêchent cet accès».

Un Etat palestinien «indispensable» pour une paix juste au Moyen-Orient

A propos de la question palestinienne, M. Medelci a souligné que l'Algérie qui a reconnu l'Etat de Palestine, le 15 novembre 1988, considère qu'un Etat palestinien est «indispensable pour une paix juste et durable au Moyen-Orient». «Tout doit être fait pour mettre fin à l'asymétrie politique, économique et militaire qui permet à Israël d'occuper les territoires palestiniens, d'ériger un mur de séparation, de poursuivre la construction illégale de colonies, de priver les Palestiniens de leurs taxes et revenus et de jeter en prison des centaines d'entre eux en toute impunité», a-t-il relevé.

L'Algérie estime que ces agissements qui nous interpellent tous, sont assimilables à des crimes contre l'humanité, comme établi par la commission d'enquête du CDH, a encore affirmé le ministre des Affaires étrangères. «Le Conseil doit se prononcer sur ces violations graves des droits de l'homme», a-t-il conclu.

Par ailleurs, de hauts responsables de l'ONU ont souligné, lors des débats, l'importance de renforcer les mécanismes internationaux de surveillance des droits de l'homme et de prévention contre les violences et de tenir les auteurs pour responsables de leurs actes.

Mme Pillay a, dans ce sens, déplore l'inaction de la communauté internationale s'agissant de la Palestine et des crimes de guerre commis au Mali, au Sri Lanka et en République démocratique du Congo (RDC).

«Il faut donc continuer de renforcer le système mondial de protection des droits de l'homme et prévenir et punir autant que possible toutes les violations», a-t-elle insisté.

Tous les chemins mènent au dialogue

«Suite de la page 1»

Kamel Cherif

Ainsi, l'Algérie met en garde la communauté internationale, les Nations-Unies, l'Union africaine et les pays voisins contre les développements et les conséquences néfastes d'une dégradation de la situation au Mali. Les événements que connaît la Libye avec la prolifération des armes de tous calibres dans la région, aggravés par l'instabilité en Tunisie et en Egypte voire en Syrie, sont autant de facteurs favorisant et renforçant les réseaux terroristes et criminels dans la région sahélienne.

La nécessité d'aller le plus rapidement possible vers une solution durable au Mali, passe par un dialogue inclusif, a réitéré l'Algérie. Il a été prouvé que toute crise ne trouve sa solution que par le dialogue et l'Algérie parle en connaissance de cause pour avoir fait face en solo au phénomène du terrorisme.

Elle a réussi à le vaincre grâce au projet de la concorde nationale, concrétisée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale approuvée par référendum populaire. Forte de son expérience, l'Algérie encourage toutes initiatives et tentatives de l'amorce d'un dialogue au Mali puisque les Maliens du Nord ou du Sud n'ont pas de pays de rechange. Cela explique l'insistance de l'Algérie de préserver d'abord et en premier lieu l'intégrité du Mali.

M. Medelci s'entretient avec la vice-ministre des AE du Japon et la ministre française déléguée à la Francophonie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, s'est entretenu, à Genève, successivement avec Mme Toshiko Abe, vice-ministre des Affaires étrangères du Japon, et Mme Yamina Benguigui, ministre française déléguée à la Francophonie. Ces entretiens ont eu lieu en marge de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme dont les travaux ont débuté mardi à Genève.

M. BARA :

L'Algérie a pris conscience très tôt de la nécessité de promulguer des lois sur la lutte contre le terrorisme

M. Kamel Rezag Bara, conseiller à la présidence de la République, a affirmé hier que l'Algérie a pris conscience, très tôt, de la nécessité de promulguer des lois pour «lutter efficacement» contre le phénomène du terrorisme.

«Etant directement confrontée au terrorisme, l'Algérie s'est dotée, très tôt, d'une série de lois pour lutter contre ce crime transnational», a indiqué M. Bara dans son intervention d'ouverture d'un atelier tech-

nique régional pour les pays de l'Afrique du Nord et la région du Sahel sur le «désengagement et la réhabilitation des extrémistes violents». L'Algérie, a-t-il ajouté, a légitéré «conformément à son système constitutionnel et en vertu des normes et règles internationales en vigueur dans ce domaine», soulignant qu'elle «n'a jamais cessé d'adapter ses systèmes juridique et judiciaire dans un souci d'efficacité afin qu'ils répondent à l'objectif escompté, celui

de la lutte contre l'extrémisme violent». M. Bara a, en outre, rappelé que l'Algérie a, en parallèle, adopté des «politiques de réconciliation face à une démarche de confrontation, tracé des programmes de développement socio-économiques destinés aux jeunes et impliqué les victimes du terrorisme et leurs ayants droit dans l'effort d'édification d'une approche globale de lutte contre l'extrémisme violent génératrice de terrorisme». «Dans ce même

contexte, a ajouté M. Bara, l'Algérie a oeuvré à développer le processus d'humanisation du système pénitentiaire pour réduire le taux de récidive en matière de criminalité, et ce, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées à combattre les idées extrémistes porteuses de violence, l'enseignement, la formation et la rééducation pour aider à la réinsertion sociale».

APS

ALGÉRIE-FMI

Christine Lagarde en visite en Algérie en mars

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Mme Christine Lagarde, effectuera une visite en Algérie du 12 au 14 mars prochain, a indiqué à l'APS une source proche de cette institution financière internationale.

La visite de Mme Lagarde, qui sera accompagnée de responsables du département du Moyen-Orient et Afrique du Nord de cette institution, devrait permettre de passer en revue les relations entre le FMI et l'Algérie en tant que pays membre.

Au cours de son séjour de trois jours à Alger, la directrice générale de cette institution de Bretton Woods devrait rencontrer plusieurs hauts responsables des secteurs économique et financier, selon la même source.

Dans ses évaluations annuelles de l'économie algérienne ainsi que dans ses rapports biennuels sur les perspectives économiques mondiales, le FMI a constamment salué, durant ces dernières années, les bonnes performances économiques réalisées par l'Algérie.

Résultats économiques solides, réformes nécessaires pour la diversification

Ce constat a été réitéré par le conseil d'administration du Fonds réuni en janvier dernier lorsqu'il avait examiné la situation économique et financière de l'Algérie dans le cadre de l'article IV des statuts du FMI relatif à l'évaluation annuelle de chacun de ses pays membres. Tout en se félicitant des solides résultats économiques que le pays continue à enregistrer en dépit d'une conjoncture internationale défavorable, le FMI préconise, cependant, la préservation de cette stabilité macroéconomique et le développement d'une croissance so-

lide hors hydrocarbures. Pour le FMI, qui table sur une croissance algérienne de 3,4% en 2013 (contre 2,5% en 2012), il s'agit d'entreprendre de vastes réformes pour diversifier l'économie nationale, améliorer le climat des affaires, accroître la productivité et doper la croissance notamment industrielle.

Réduire le chômage et développer les secteurs potentiellement exportateurs

L'autre point que relève souvent cette institution mondiale est que la croissance économique enregistrée n'est pas suffisante pour réduire fortement et rapidement le chômage en Algérie. En somme, le FMI considère que la montée de l'inflation, la dépendance persistante à l'égard du secteur des hydrocarbures et des dépenses publiques, et la vulnérabilité à un repli prolongé des cours du pétrole, de même que le niveau élevé du chômage, constituent les principaux défis que l'Algérie devra relever. Dans ce sens, il estime qu'il n'y a pas d'autre choix que de tirer profit de la hausse actuelle des prix de pétrole pour développer les secteurs potentiellement exportateurs et donc pourvoyeurs de devises afin de diversifier l'économie.

Solidaire de l'Algérie durant une conjoncture économique mondiale difficile

Classée comme le pays le moins endetté des 20 pays de la région MENA, l'Algérie est dotée d'une situation financière extérieure confortable avec des réserves de change qui ont encore augmenté à 190,66 milliards de dollars à fin 2012, selon les chiffres publiés mardi par la Banque d'Algérie. Face à une zone euro qui se trouve engluée dans une



grave crise financière avec ses répercussions négatives sur les perspectives de l'économie mondiale, le FMI s'est trouvé en position délicate pour répondre aux très fortes demandes de prêts de l'ordre de dizaines et de centaines milliards de dollars de la part de pays européens qui sont venus bousculer les besoins financiers habituels des pays pauvres.

Afin de conforter sa capacité de prêts et contribuer à l'endiguement de la crise financière européenne, le FMI a dû solliciter les rares pays bénéficiant d'une aisance financière, dont l'Algérie, pour mettre en place son «pare-feu». Faisant preuve de solidarité lors de cette conjoncture internationale particulièrement difficile, l'Algérie a, alors, décidé de participer à l'emprunt lancé par le Fonds pour un montant de 5 milliards de dollars. Suite à cette décision, Mme Lagarde avait exprimé sa reconnaissance à l'Algérie en saluant sa contribution financière qui s'est jointe à une action concertée entre les créanciers pour s'assurer que le FMI dispose de ressources suffisantes afin de lutter contre les crises et promouvoir la stabilité économique mondiale. Pour la patronne de l'institution de Bretton Woods, l'engagement financier de l'Algérie a démontré sa volonté de «soutenir l'effort de coopération pour renforcer la stabilité économique et financière dans l'esprit du multilatéralisme».

L'économie algérienne : clignotants au vert

Boualem Branki

Les bonnes performances de l'économie nationale ainsi que le consistant programme de développement quinquennal 2010-2014 seront passés sous la loupe du Fonds monétaire international (FMI), à l'occasion de la visite en Algérie (12-14 mars) de la directrice générale du Fonds, la Française Christine Lagarde. Accompagnée des responsables du département Moyen-Orient et Afrique du Nord du FMI, elle devrait discuter avec les autorités algériennes de plusieurs points, dont ceux relatifs à la relance de l'économie nationale, l'emploi, le chômage et les grands indicateurs macroéconomiques. Une mission qui intervient d'ailleurs à un moment où les clignotants sont au vert pour l'Algérie, qui a énormément investi pour développer au mieux sur le plan de la demande sociale son économie et améliorer ses indicateurs humains.

D'ailleurs, lors de son dernier rapport-pays, le Fonds a crédité l'économie algérienne d'une bonne note, avec des perspectives favorables allant dans le sens d'une hausse de la croissance, la baisse de l'inflation et la relance de l'économie grâce à un important plan de charge de plus de 286 milliards de dollars. Pour autant, le FMI reste soucieux pour que l'Algérie améliore davantage le climat des affaires et poursuive le vaste programme de réformes économiques. Pour 2013, le FMI table sur une croissance de l'économie nationale de 3,4% contre 2,5% en 2012. Doper la croissance, améliorer la productivité des PME sont entre autres recommandations les grandes préoccupations du FMI. Ce sera également le message de Lagarde aux autorités algériennes, notamment celles présidant aux destinées de l'économie nationale. Car malgré l'embellie et des recettes d'hydrocarbures de plus de 72 milliards de dollars en 2012, le grand défi actuellement est de réduire au plus vite et le plus drastiquement possible le taux du chô-

mage. Les dizaines de projets dans plusieurs secteurs d'activité (habitat, routes, infrastructures, etc.) devront en fait rendre plus soutenable cette pression du chômage. Et, là-dessus, il faudrait donc inverser la tendance actuelle qui fait dire aux experts du FMI que la croissance économique actuelle n'est pas suffisante pour réduire fortement et rapidement le chômage en Algérie. L'autre satisfaction, avant l'arrivée de la délégation du FMI est que les indicateurs financiers du pays sont au vert. Les réserves de change de l'Algérie, ou non comprises, se sont établies à 190,66 milliards de dollars (mds USD) à fin 2012. Un bilan de la banque d'Algérie indique ainsi qu'avec 190,66 mds USD de réserves de change, soit 39 mois d'importations, l'Algérie «récolte le fruit de sa gestion macroéconomique prudente des surcroits de ressources financières».

En fait, les données macroéconomiques de l'Algérie plaident pour une gestion prudente des réserves de change ainsi qu'une approche pragmatique de ces fonds, outre leur poids sur le plan politique à l'international. La mission du FMI en Algérie dénote par ailleurs des bonnes relations entre l'Algérie et le Fonds, marquées en fait par la contribution fin 2012 de l'Algérie à la reconstitution des réserves du FMI. Un geste d'ailleurs qui a été hautement apprécié dans les milieux de la finance internationale comme étant un gage de plus de la volonté de l'Algérie de participer activement aux programmes de développement social et économique du FMI dans le monde. En outre, la participation de l'Algérie à la reconstitution des réserves financières du FMI est un geste politique qui a été apprécié par les puissances financières et industrielles, au point que l'Algérie est créditée d'une bonne note auprès des institutions financières internationales et jouit en plus d'un prestige rare de ceux qui sont sollicités par les grandes puissances économiques pour faire partie des programmes d'aides dans le monde. A Alger, Lagarde devrait confirmer les bonnes relations du Fonds avec l'Algérie.

Les facilitations de dédouanement au menu d'une rencontre Douanes-patronat à Alger

Les facilitations de dédouanement des marchandises pour les opérateurs économiques étaient au menu d'une réunion qui a regroupé hier à Alger le directeur général des Douanes (DGD), M. Mohamed Abdou Bouderbala, et les représentants des différentes associations patronales algériennes. Cette rencontre intervient suite aux orientations données par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, lors d'une récente rencontre avec les représentants du patronat.

La création d'un guichet unique des Douanes pour écarter les délais de dédouanement, le statut de l'opérateur économique agréé (OEA), entré en vigueur la semaine dernière, la généralisation de l'utilisation dans les ports secs des scanners et le contrôle à posteriori de la marchandise, ainsi que les différentes mesures douanières prises par le gouvernement étaient à l'ordre du jour de cette réunion. Cette rencontre sera également l'occasion pour les représentants des associations patronales d'exposer les difficultés que rencontrent les opérateurs économiques en matière de dédouanement des marchandises dans les ports algériens et avancer leurs propositions pour alléger les procédures. Selon le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), M. Rédha Hamiani, la rencontre sera l'occasion «pour exposer les lourdes observations par les entreprises dans le régime douanier et faire des propositions pour alléger ces procédures». Le président du FCE a indiqué à l'APS que cette rencontre intervient quelques jours après celle tenue avec M. Sellal pour «donner suite à ce qui a été exposé» par les organisations patronales. Par ailleurs, la DGD a pris plusieurs mesures de facilitations de dédouanement de marchandises. Il s'agit essentiellement de la délivrance des premiers agréments de l'opérateur économique agréé (OEA) à une trentaine d'entreprises.

L'entrée en vigueur de l'OEA, avait souligné M. Bouderbala, «va marquer un tournant dans la stratégie de l'activité douanière, en instaurant un climat de confiance entre les opérateurs économiques et l'administration douanière». En outre, le DG des Douanes avait annoncé également la prochaine création d'un guichet unique qui va écarter les délais de dédouanement. Les opérations de dédouanement seront centrées et traitées dans un guichet unique qui va regrouper tous les intervenants dans le contrôle du commerce extérieur comme les services de santé, de l'agriculture, du commerce, des douanes, et de la pêche, avait-il indiqué. En matière de contrôle toujours, M. Bouderbala avait fait savoir d'autre part que la DGD a exigé de tous les gestionnaires des ports secs en Algérie de s'équiper en scanners avant la fin de l'année 2013.

Il est à signaler qu'une quinzaine d'entraves observées au cours de dédouanement de marchandises ont été recensées par les opérateurs économiques qui se plaignent souvent des lenteurs de cette opération.

Mais, selon M. Bouderbala, ces entraves n'incombent pas seulement à ses services, mais également aux entreprises.

BOUDERBALA : Un plan d'action pour approfondir le partenariat avec les opérateurs économiques

La réunion regroupant hier à Alger les Douanes et les représentants du patronat national devrait déboucher sur «un plan d'action» pour approfondir le partenariat avec les opérateurs économiques nationaux, a indiqué le directeur général de l'administration douanière, Mohamed Abdou Bouderbala. Cette réunion, tenue à la demande du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a pour objet d'évaluer les mesures prises en matière de facilitation des procédures de dédouanement des marchandises importées et identifier les difficultés existantes pour sortir avec «un plan d'action qui va approfondir les relations de partenariat entre les services des Douanes et les opérateurs économiques nationaux», a déclaré M. Bouderbala à l'ouverture de la rencontre. «L'administration douanière doit contribuer, à l'image des autres institutions de l'Etat, à la création d'un climat serein et favorable à l'investissement», a-t-il souligné. A cet effet, «un équilibre entre l'acte de contrôle douanier et la facilitation des procédures doit être trouvé à la faveur des échanges entre les Douanes et les acteurs économiques nationaux publics et privés», a ajouté M. Bouderbala. La création d'un guichet unique des Douanes pour écarter les délais de dédouanement, le statut de l'Opérateur économique agréé (OEA), entré en vigueur récemment, et les différentes mesures douanières prises par le gouvernement sont à l'ordre du jour de cette réunion, qui sera également l'occasion pour les représentants des associations patronales d'exposer les difficultés que rencontrent les opérateurs économiques en matière de dédouanement des marchandises dans les ports algériens et avancer leurs propositions pour alléger les procédures.

APS

INDUSTRIE PUBLIQUE DE LA CHIMIE

11 nouveaux projets

Les filières publiques de la peinture, du papier et de la verrerie seront relancées par 11 nouveaux projets à la faveur d'un plan de développement de 42 milliards DA, a annoncé hier un responsable du secteur.

Un plan de développement «important» de 42 milliards DA est prévu pour le lancement de 11 projets et la mise à niveau des machines de production notamment dans les segments du papier et cellulose, les verres et abrasifs, la peinture et l'incinération des médicaments périssables, a confié à l'APS le président du directoire de la SGP-GEPHAC (Chimie-Pharmacie), M. Chérif Bounab.

Ces projets seront réalisés en partenariat avec des entreprises étrangères conformément à la réglementation régissant les investissements étrangers (51/49%) selon les orientations des pouvoirs publics, lors de la présentation du dossier de la SGP-GEPHAC au Conseil des participations de l'Etat (CPE), a-t-il précisé.

Le même responsable a souligné que l'objectif attendu de ces futurs partenariats industriels qui seront basés sur le transfert du savoir-faire et la formation des jeunes, est la satisfaction de la demande nationale, la réduction des importations et

ensuite la recherche de parts de marchés à l'international. Dans ce cadre, des avis d'appels d'offres pour la réalisation de certains projets ont été lancés et des études de faisabilité doivent se faire, a ajouté M. Bounab.

Sur les 42 milliards DA, 2 milliards DA seront destinés à la mise à niveau des machines de production des filiales de cette SGP, à l'exception de l'entreprise nationale des peintures (ENAP) qui financera, avec ses fonds propres, ses nouveaux investissements et la mise à niveau de ses équipements.

Le partenariat étranger à la rescoufse ...

Évoquant, par ailleurs, l'accord conclu récemment entre les filiales de la SGP-Gephac, Tonic industrie et le Groupe industriel du papier et de la cellulose (Gipec), et la société espagnole Saica Papers, il a indiqué que le partenariat avec cette société de renommée mondiale vise l'organisation et le développement de la filière récupération de papier.

Sur un gisement de 450 000 tonnes de vieux papier, l'Algérie ne récupère que 100 000 tonnes par an, alors qu'une quantité de 43 000 tonnes est exportée, a-t-il fait remarquer. Cette joint-venture permettra d'optimiser

l'activité de récupération de vieux papiers en portant sa capacité à 300 000 tonnes par an dans trois ans sur un gisement qui augmentera à 850 000 tonnes en 2016 et réduire ainsi la facture d'importation du papier, a expliqué M. Bounab.

Une société mixte sera créée, selon la règle 51/49%, pour concrétiser ce partenariat, lors du Forum algéro-espagnol, prévu en mars prochain, a-t-il fait savoir.

Le président de la SGP-GEPHAC a également précisé que l'activité de cette société, qui sera implantée dans le centre du pays, s'élargira de la récupération de vieux papiers à la production de papier et ensuite de cartons, ajoutant que des sites sont déjà disponibles dans les usines des groupes Tonic industrie et Gipec

pour l'abriter.

Bounab a indiqué par ailleurs que la SGP-Chimie pharmacie a été la première entreprise à présenter son dossier au CPE en septembre 2010, mais ce dernier a demandé sa restructuration parce qu'elle détenait un nombre important de filiales.

C'est pourquoi des entreprises de son portefeuille sont passées sous la tutelle du ministère de l'Energie et des Mines comme l'Entreprise nationale pour la distribution et la transformation de l'or et des autres métaux précieux

(Agenor). Cette SGP qui détenait une cinquantaine d'entreprises, gère actuellement une quarantaine de filiales.

«*Lors de la présentation une deuxième fois, en mars 2012, du dossier de la SGP-Chimie pharmacie à l'examen du CPE, nous avons bénéficié d'un assainissement de l'ordre de 39 milliards DA», a indiqué ce responsable.*

Cet assainissement a été destiné «à épouser un découvert bancaire de 28 milliards DA de l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (Enava), des dettes fiscales et parafiscales et des obligations du Trésor public ainsi que l'octroi de crédits préférentiels», a-t-il précisé. Le grand problème auquel était confrontée l'entreprise était un endettement qui s'élevait à 60 milliards DA, a-t-il rappelé. Pour ce qui est du plan d'exploitation, l'Etat a également accordé à cette entreprise un fonds de roulement pour certaines filiales afin de s'approvisionner en matières premières, a ajouté M. Bounab.

La SGP-GEPHAC détient pour le compte de l'Etat des entreprises activant notamment dans la distribution pharmaceutique, le papier et la cellulose, les verres et abrasifs, les détergents et produits d'entretien et cosmétiques et l'incinération de médicaments périssables.

**TÉBESSA :
15 postes transformateurs et d'électricité réalisés**

Les 15 premiers postes transformateurs électriques, sur les 100 retenus pour Tébessa au titre d'un programme d'urgence pour 2013 destiné à améliorer les prestations dans le domaine de la fourniture de l'électricité pour cette wilaya, ont déjà été réalisés, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de wilaya de la Société de distribution-Est (SDE). Les postes, constituant le reliquat de cette opération qui a nécessité 760 millions DA, devront être mis en place «avant la fin du mois de mai prochain», a fait savoir le responsable de cette structure, M. Abdelouahad Manez. L'objectif, a ajouté ce responsable, est «d'équilibrer la fourniture d'électricité dans la wilaya et mettre un terme aux perturbations et aux coupures récurrentes relevées l'été dernier». Dans le même sillage, la SDE de Tébessa a mobilisé, pour l'exercice en cours, un montant de 300 millions DA pour l'entretien et la réhabilitation du réseau existant. L'opération donnera notamment lieu à l'enterrage des lignes aériennes traversant le tissu urbain, également à l'origine de perturbations.

**BÉNI-OUNIF (BECHAR)
Raccordement prochain de 1 400 foyers au gaz naturel**

Mille quatre cents (1.400) foyers seront raccordés prochainement au réseau de gaz naturel dans la commune de Béni-Ounif (Bechar), a-t-on appris auprès des services de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO), filiale du groupe Sonelgaz. Un montant de 106 millions DA a été consacré en 2012 par cette société au titre du programme Spécial Sud pour la réalisation d'un réseau de distribution public de gaz naturel de 42 km, en plus de l'installation de 2.300 points de raccordement sur ce même réseau à travers la commune précitée. Près de 500 foyers de cette commune frontalière de Béni-Ounif (100 km au nord de Béchar) ont été déjà raccordés dans une première phase au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on signalé. Outre cette opération de raccordement, les travaux d'extension des réseaux de transport de gaz naturel à partir de Béni-Abbès vers les dairas d'El-Ouata, Ouled-Khodéïd et Kerzaz, sur 175 km, en plus de la réalisation d'un réseau de distribution de 115 km pour une population globale de plus de 25.000 habitants, sont en voie d'achèvement, a-t-on fait savoir à la SDO.

La dotation de la commune de Béni-Ounif des dairas susmentionnée en gaz naturel, a été rendue possible grâce à la concrétisation du projet degazoduc, de plus de 300 km, qui achemine cette énergie depuis Labiod Sidi-Cheikh dans la wilaya d'El-Bayadh vers la wilaya de Béchar pour un coût de plus de 17 milliards de DA, a souligné la même source.

AÏN TÉMOUCHENT

Gaz de ville : 6 communes raccordées en 2013

Six communes de la wilaya de Aïn Témouchent seront raccordées, cette année, au réseau de gaz de ville, a annoncé, hier, le directeur de l'énergie et des mines (DEM).

Ces localités sont Terga, Ouled Boujemâa, Chentouf, Sidi Boumediène, Oued Sebbah et Tamazoura, a précisé M. Mokhtar Bahloul ajoutant que les appels d'offres ont été publiés dans la presse nationale, alors que l'ouverture des plis s'effectuera à la fin de ce mois de février.

Une fois ces six communes alimentées en gaz naturel, il ne restera plus

que 9 collectivités locales à raccorder en 2014 dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, a-t-il indiqué. «Actuellement, sur les 28 communes de la wilaya de Aïn Témouchent, 13 bénéficient de cette source d'énergie», a-t-il signalé.

S'agissant des lotissements sociaux et les cités, la DEM de Aïn Témouchent procédera, également, durant ce même exercice, au raccordement au réseau de gaz naturel, entre autres, du site des 92 logements sociaux de Beni Khaled et le groupement d'habitat secondaire de Beni Ghanem dans la daïra de Beni Saf,

ainsi que 224 logements sociaux à El Amria. Quant à l'électrification rurale, cette opération touchera, pour cet exercice, plusieurs localités et fermes relevant de 16 communes de la wilaya.

Ainsi, à Ouled El Kihal 120 logements ruraux seront raccordés à l'électrification rurale, outre 60 autres à Aïn Témouchent, 36 à Labraj et Aïn Larbaâ (Sidi Safi).

Il est à noter que les taux de raccordement de la wilaya de Aïn Témouchent aux réseaux de gaz de ville et d'électricité sont, respectivement de l'ordre de 70 et 99%.

Infrastructures : la CNED a suivi 59 grands projets dépassant les 4 000 milliards DA depuis 2005

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) a suivi 59 projets de grandes infrastructures depuis 2005 pour un montant global de 4.186 milliards de DA (56 milliards de dollars), a révélé hier à Alger le directeur général de cette caisse, M. Farouk Chiali. Ces projets, dont 44 inscrits dans le précédent quinquennat (2005-2009) et 15 dans l'actuel quinquennat, représentent 66% du programme national des grands projets d'investissement en cours de réalisation, estimés à 6.092 milliards (mds) de DA (81 milliards de dollars), a précisé M. Chiali lors d'une conférence de presse organisée au ministère des Finances.

Sur les 59 projets, quinze totalisant 1.780 mds de DA et relèvent du secteur

des Travaux publics, soit 39% du montant global, 25 des Transports avec 1.138 mds de DA (27%), 10 projets du secteur des Ressources en eau d'un montant de 685 mds de DA (18%) et enfin neuf dépendant de l'Aménagement du territoire et la construction pour une enveloppe de 583 mds de DA (16%), a détaillé le même responsable.

Citant le programme d'aménagement du territoire et de la construction, le représentant du ministère des Finances a avancé que la caisse qu'il dirige suit de près la maturité des études des cinq villes nouvelles en projets, à savoir Sidi Abdellah, Boughezzou, Bouinan, El-Menaâ et Hassi Messaoud, le projet de la grande mosquée d'Alger, le stade olympique de Tizi-Ouzou ou encore le centre

international des conférences du Club des Pins (Alger).

Précisant la structure de ces programmes, il a fait savoir que 25 projets (44%) sont en phase d'étude, 26 autres (42%) sont en phase de travaux alors que 8 projets (14%) sont déjà achevés. Quant au reste des grands projets, dont la maturité des études n'est pas suivie par la CNED, et dont le montant dépasse 1.900 mds de DA, il a souligné qu'il s'agit de «grappes de projets» répartis à travers les wilayas mais qui sont indirectement dépendant des projets suivis par la CNED.

Par ailleurs, M. Chiali a fait savoir que le secteur des Ressources eau a été le premier secteur en termes de consommation des enveloppes financières qui lui ont été allouées pour la période 2005-

2009, avec un taux de consommation de 75%, suivi par les Travaux publics (71%) de ses dotations budgétaires au premier quinquennat et 26% au deuxième quinquennat.

L'Aménagement du territoire n'a consommé que 50% de son budget alors que le secteur des Transports n'a pas dépassé les 36,5%, selon les chiffres de la CNED.

Crée en 2004, la CNED, un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) dépendant du ministère des Finances, suit et évalue la maturité des études des grands projets, ceux dont le montant dépasse les 20 milliards de dinars ou ceux dont l'impact socio-économique est important.

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, AU

Avec le professeur **Tedjiza Mohamed**, chef de service psychiatrie à l'hôpital Drid Hocine, qu'accompagnaient le Dr **El Hamid Adja** et le Dr **Meriem Malia Djidjelli** et résidents.



L'INJUSTICE SOCIALE cause première de l'agressivité

Tahar Mohamed Al Anouar

Le professeur Mohamed Tedjiza a évoqué avec le regard du spécialiste, les cas de violence et d'agressivité, de criminalité et de délinquance et l'intervention de la psychiatrie dans le domaine. L'éminent spécialiste s'est longuement étendu lors de sa communication sur la définition des concepts qui présentent du reste des subtilités parfois importantes quand il faut les rattacher à une situation ou une autre. A propos d'agressivité et de violence, le Pr Tedjiza parle lui, d'ambiguité dans les sens à donner à chaque terme. L'agression est définie comme le fait de marcher vers quelqu'un avec une attitude menaçante. Il s'agit d'une attaque non provoquée et subite, physique ou verbale, offensive ou défensive. C'est un comportement qui prend sa source dans la relation avec autrui.

Des subtilités dans les concepts

S'agissant de l'agressivité, c'est l'existence d'un potentiel à attaquer qu'on retrouve chez l'individu, dans la disponibilité à passer à l'attaque, à rechercher la lutte. Il s'agit de réactions excessives et illégitimes.

C'est une attitude qui vise à nuire, à humilier. Il s'agit souvent d'atteintes contre les biens d'autrui, les délits sexuels. C'est un phénomène de bandes. L'agressivité peut être motivée aussi par le souci de se défendre. Le sujet est généralement impulsif. Il est dans toute la mesure de sa férocité. Il s'agit de sujets anti sociaux, de psychopathes.

C'est le passage à l'acte face à une réaction donnée. Il y a transgression d'autrui. La violence de son côté, est définie par l'éminent spécialiste, comme l'usage abusif de la force au mépris de la personne et des lois. Il s'agit d'un recours ultime, l'expression d'une force brutale.

La violence à travers l'intimidation

La violence est une atteinte à l'intégrité de la personne, à travers le phénomène de l'intimidation. La violence sexuelle est une atteinte à la partie intime de la personne. Cette atteinte peut se faire par surprise. Elle est le fait, note alors le Pr Tedjiza Mohamed, de désordres psychologiques importants et même psychopathologiques.

Concernant la violence au travail, elle peut survenir à la suite de la dégradation des conditions de travail, d'atteintes à la santé des travailleurs. On peut aussi noter une situation de violence à travers le harcèlement sexuel au travail qui consiste à profiter d'une situation dominante, d'abuser d'une fonction pour avoir des relations sexuelles, ou la recherche d'une faveur sexuelle. On peut évoquer aussi la violence routière, la violence à l'intérieur des ménages.

Faire l'économie du dialogue

S'agissant de la violence sociale, elle consiste à faire l'économie du dialogue, de la persuasion, c'est la contestation contre des systèmes établis. On parle aussi de violence institutionnelle, structurelle, sociétale ou extra-sociétale. Elle peut correspondre à des pratiques de comportement par exemple chez la police dans certains pays (Etats-Unis, France, par exemple avec le délit de faciès, d'atteintes aux droits de l'homme). La réaction est liée à des situations de pauvreté, de toutes formes d'injustice sociale. On parle aussi de violence par omission (situations de faim endémiques) par exemple. On parle

également de violence inter-sociétale quand il s'agit de situations de colonisation, de spoliations de biens, d'embargos qui affaiblissent des populations. Quel est l'état de dangerosité ? Dans bien des situations, il n'y a pas de réponses en psychiatrie. Parfois, il s'agit d'états situationnels.

Ces situations de violence sont toujours le résultat d'un

posé. L'orateur note que des situations de stress amènent une violence et une agressivité relativement importante. Les sujets en question s'avèrent plus agressifs que d'autres. Chez l'homme, face à la complexité de son cerveau, il peut y avoir des situations diverses dans les situations de violence contrairement à l'animal chez qui il y a une agression émotionnelle et prédatrice. Le professeur Tedjiza évoque alors différentes sortes de pulsions, pulsion de mort, pulsion de l'agression qui vire parfois à la destruction de l'homme. L'éminent orateur rappelle à ce sujet les travaux de Freud, ceux de ses disciples sur la genèse de la frustration qui est souvent le soufflement à l'agression. C'est bien la frustration qui déclenche l'agression, insiste à dire l'orateur.

Violence sociale ou désordres dans le développement

S'agissant de la violence sociale et de ses causes, le Pr Tedjiza relève que le développement est le premier motif. C'est le mauvais développement, celui anarchique qui peut être la cause première. On compte aussi parmi les causes, les inégalités sociales, les inégalités de chances dans les possibilités éducatives, la rareté de l'offre sociale qui sont toutes génératrices de tensions sociales. On incrimine beaucoup à ce sujet, les mass-médias. La violence apparaît plus fortement dans les familles pauvres. C'est la rareté des biens qui déclenche souvent la violence (situation de chômage, violence contre les enfants, contre les minorités), on constate un taux plus élevé aux Etats-Unis d'agressivité chez les noirs en raison même des situations d'inégalités de chances particulièrement denses. Cela amène l'orateur à affirmer que c'est bien l'injustice sociale qui est la cause première de l'agressivité.

La position difficile du spécialiste

A l'examen médical du sujet quelle attitude prendre ? Faut-il s'astreindre à l'éthique médicale, ou faut-il donner alerte pour préserver de la violence ou de la menace, d'autres personnes ? Question

CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Famine, chômage, indicateurs de crise

Sur les indicateurs de crise, le P^r Tedjiza évoque les situations de famine, de chômage, les désordres sociaux, les conflits au travail, les carences de l'administration, les situations de corruption, les insuffisances dans la production agricole et industrielle. La société, note l'orateur, peut modifier l'énergie développée par cette agressivité, à travers l'éducation, le conditionnement social. En évoquant la criminalité, le P^r Tedjiza fait remarquer que le droit pénal s'intéresse au crime. Il n'y a pas de types caractéristiques de criminels, dit-il. On peut en rencontrer dans toutes les morphologies. Des écoles célèbres se sont penchées sur ces questions. Il y a à ce propos l'empirisme scientifique et l'approche normative (science et lois).

S'agissant de la psychiatrie judiciaire, elle consiste à établir la culpabilité du sujet. C'est là qu'intervient la psychiatrie légale pour établir la responsabilité du sujet. L'indigence culturelle et éducative, les carences dans l'autorité paternelle, la toxicomanie, les conflits armés peuvent être cités comme causes qui favorisent l'agressivité. Elles sont des conditions favorables prédisposant au crime. Le terme crime est associé au crime de sang. En droit, c'est la peine encourue qui détermine la nature de l'acte. Aux assises, c'est la perpétuité. Dans certains pays, la peine de mort est légale.

Le criminel n'est plus un malade

Au correctionnel, il s'agit de peines d'emprisonnement. Il y a les coups et blessures, homicide volontaire, la prémeditation en matière d'assassinat. Le criminel n'est plus un malade, relève l'orateur. Il est égoцentrique, avec une immaturité affective, une humeur variable. Il est impulsif et agressif. C'est un élément qui cherche à dominer et à s'affirmer socialement. Il se considère toujours victime d'une injustice. Il a un mépris souverain pour la vie humaine. S'agissant des psychopathes, ils sont instables.

Le psychopathe : ni angoisse, ni remords

Il s'agit d'une instabilité qui facilite le passage à l'acte. L'agressivité chez ce type de sujet est en réaction à des événements extérieurs. Le psychopathe n'a ni angoisse, ni remords, ni culpabilité après avoir commis l'acte. Les criminels et délinquants, les récidivistes, les criminels d'occasion, sont des catégories citées par l'orateur. La faim, la misère, l'alcoolisme, les passions, le sentiment de l'honneur, les convictions idéologiques participent au passage à l'acte. D'autres formes de criminels se retrouvent chez les empoisonneurs par exemple. La situation de la victime n'est pas négligeable. Il s'agit généralement de personnes âgées riches, victimes d'isolement physique ou social. S'agissant de la déviance, toutes les situations ne sont pas acceptées.

tables par la justice, note l'orateur. Le délinquant se définit comme une personne qui agit par défi, par nécessité. C'est la période de l'adolescence qui est la plus sensible de ce point de vue. C'est donc un phénomène conjoncturel généralement, mais il peut être structurel, les désordres sociaux, situations d'exacerbation et les crises politiques sont des facteurs déclencheurs. Pour les 2/3, les actes se conjointent à travers le vol. Les actes de vandalisme, la prostitution, sont mineurs.

Agir dès le jeune âge

S'agissant des crimes de sang, ils sont dus à des désordres familiaux : divorce, carences d'autorité. Plus ces situations sont précoce, plus elles génèrent des situations graves auprès des sujets concernés. Il y a aussi parmi d'autres causes, une scolarité médiocre, un espace vital réduit. Sur les causes individuelles, on note des situations de déficience mentale, de morbidité. S'agissant de l'agression, elle est définie par l'orateur comme un acte non provoqué. Pour l'agressivité, il y a une prédisposition à commettre un acte répréhensible. Sur ces questions posées dans le débat, le P^r Tedjiza relève toujours au sujet de l'agressivité, qu'il s'agit d'une violence, d'un usage illégitime de la force brutale au mépris de la souveraineté de la personne. C'est un viol de conscience. La névrose est définie comme un trouble mineur de la personne qui se manifeste par des symptômes névrotiques ou souffrance mentale de l'anxiété et de l'angoisse. La psychose : il s'agit d'un trouble majeur, un trouble du cerveau. C'est le fou caricatural. Il voit des choses qui n'existent pas ou qui n'existent que dans son esprit.

La décence noire ou la violence portée à son paroxysme

La violence en a eu une expression extrême avec la décence noire et le déferlement du terrorisme dans notre pays. Cela a conduit à des morts, des handicaps et une mise à sac des ressources de la nation. Avec la décence 2000, c'est la recrudescence des vols avec agression. Sur les crimes de sang, ils sont statistiquement sous-représentés. S'agissant du crime organisé, c'est de la compétence des services de sécurité. Le concept d'égoцentrisme est défini par l'orateur comme une attitude qui consiste à tout ramener à soi, tout référer par rapport à soi. L'immaturité affective c'est la personne qui prend tout à la légère. Il s'agit d'une personne impulsif (la colère est une courte folie) propension à réagir de façon disproportionnée, indigence intellectuelle, carences dans le contrôle familial, autorité parentale faible. En psychiatrie, explique le professeur Tedjiza, il ne faut jamais avoir de jugements définitifs. Dès le jeune âge, quand un enfant présente des troubles, il faut lui donner sa chance et attendre. Il s'agit toujours de situations exceptionnelles dans tous les cas qui ont fait l'objet d'analyses dans cette communication, note l'orateur, qui rappelle pour l'exemple, que le nazisme et le phénomène colonial comptent parmi les pires crimes contre l'humanité.



Malaises sociaux et déviances sociales

La misère sociale, les crises économiques et le recul du contrôle de la famille sur les adolescents sont à l'origine de la recrudescence de l'agressivité et de la violence, a indiqué hier à Alger le P^r Mohamed Tedjiza, chef de service à l'hôpital psychiatrique Drid Hocine. «Les causes conjoncturelles telles que les carences familiales, la permissivité éducative, l'augmentation du taux de chômage et la malvoie sont autant de raisons qui conduisent à des comportements violents au sein de la société», a précisé le P^r Tedjiza, lors d'une conférence-débat, organisée par le centre de presse de DK News. La violence peut être psychologique se manifestant par des intimidations à l'égard d'autrui, des insultes et le harcèlement dans le milieu professionnel. Contrairement à l'agressivité qui est une attaque non provoquée et impulsive, la violence se manifeste par des comportements prémedités et réfléchis, a nuancé le P^r Tedjiza. Selon le spécialiste, l'origine de la violence peut être structurelle, caractérisée par un dysfonctionnement de certaines fonctions nerveuses et marquée par une baisse du taux de sérotonine et une augmentation de la sécrétion d'adrénaline et de testostérone (hormones). D'un point de vue psychologique, la personnalité d'un délinquant violent est déterminée par une dévalorisation, une frustration, une perte de l'estime en soi, une rébellion et un mauvais contrôle émotionnel, a souligné le P^r Tedjiza. Sur le plan social, les causes les plus fréquentes sont les inégalités dans les chances de travail, l'inflation, la pauvreté et la disparité dans la distribution des richesses, a mentionné le même intervenant, ajoutant que les conséquences de ces déséquilibres sont la hausse des actes de violences à l'égard des femmes, des enfants et des minorités. Compte tenu de la diversité des causes pouvant entraîner les déviances sociales, ce spécialiste a noté l'importance de l'intégration des données scientifiques et environnementales dans la prononciation des verdicts pénaux contre les délinquants. Les anomalies psychiques, la dangerosité du prévenu, sa potentielle curabilité et sa capacité à éprouver des remords, sont autant de points à considérer dans l'établissement des peines juridiques, a-t-il considéré. Il a, également, insisté sur l'importance de différencier un criminel souffrant de troubles psychiatriques, d'un criminel récidiviste ayant l'habitude de passer à l'acte et des criminels occasionnels, agissant sous l'effet de psychotropes ou de l'alcool.

La pression, le stress...

R.Rachedi

La pression, le stress, le sentiment d'insécurité latente et d'autres facteurs conjoncturels, engendré par les échanges sociaux, pèsent de plus en plus sur les individus qui ont tendance à l'exprimer sous une forme exutoire. La décharge émotionnelle du cumul de ce stress, se traduit par une agressivité verbale, physique, et sous d'autres formes d'incivilités. «Quelqu'un qui est stressé, qui se sent mal dans sa peau va chercher un moyen de réagir et de dégager ses émotions, et ça peut générer une certaine violence». C'est ce qu'a affirmé le Dr Adja El Hamid, psychiatre au sein de l'hôpital psychiatrique Drid Hocine, en marge du Forum de DK News.

Le stress est une maladie diagnostiquée qui peut se manifester sous plusieurs formes de névrose, qui doit être prise en charge par des spécialistes en psychiatrie. «Aujourd'hui on parle de troubles anxieux, ce sont des maladies diagnostiquées qui doivent être médicalement traitées. Quand on est stressé, et qu'on ne trouve personne pour nous apaiser, on cherche un moyen de déga-

ger notre frustration, et cela peut se manifester par certaines formes de violence» a affirmé le Dr Adja.

La violence engendrée par le stress peut se caractériser sous deux formes : environs autrui, ou bien environs soi-même, et dans le dernier cas elle se traduit par le suicide. «Le suicide, qui survient à cause d'une dépression, est une forme de violence extrême contre soi-même» a affirmé le Dr Adja. Le passage à l'acte est souvent une réponse aux difficultés que trouve la personne à faire face aux problèmes sociaux.

Une autre forme de violence peut se manifester suite au stress causé par la toxicomanie et toutes les formes d'afflictions qui amplifient l'angoisse et le passage à l'acte. «L'affliction agrave et amplifie tous ces phénomènes. Un schizophrène qui prend de la drogue, à moins de chances d'être stabilisé que celui qui n'en consomme pas» a affirmé M. Adja. Maladie des temps modernes, le stress fait objet de plusieurs études à travers le monde. Pour sa part, l'Algérie organisera le 23 mars prochain au CHU de Tizi Ouzou, un colloque international intitulé «Stress et société», pour dresser un état des lieux et débattre de cette pathologie entre les professionnels de la santé.

TISSEMSILT

LE PHÉNOMÈNE DU
PLAGIAT DE L'INTERNET
PREND DE L'AMPLEUR,
ABAISSE LE NIVEAU
A L'UNIVERSITÉ
**Les étudiants
se contentent
du «copier-coller»**

OULD SIDI AMAR

A la place de la bibliothèque, Internet prend le relais, devenant le centre d'intérêt majeur de beaucoup d'étudiants et étudiantes. Cette tendance, copier des textes d'Internet tels quels, prend des dimensions inquiétantes qui ont un impact négatif sur la qualité des mémoires et le degré réel de connaissances des étudiants. Leurs travaux de recherche universitaires se réduisent donc à la dimension du texte copié, sans que le copieur prenne, au moins, la peine de lire ce qu'il a plagié. «Ce phénomène ne semble pas être pris au sérieux. La majorité des enseignants n'est pas assez exigeante, pourtant, les profs savent que ce n'est pas un travail personnel», déplore un professeur au centre universitaire de Tissensilt. Faute de sanction, les étudiants et les étudiantes sont de plus en plus nombreux à plagier. Notre interlocuteur ajoute d'ailleurs : «Pour qu'un travail de recherche soit réussi, il faut que l'étudiant développe son style personnel et apprenne à rédiger seul. Autrement, le professeur se retrouvera à corriger le travail d'Internet». Interrogé dans un cybercafé, un étudiant, qui venait d'imprimer des textes d'Internet, nous dira : «C'est tellement bien écrit que je ne vais rien y changer. Je suis incapable de rédiger un texte de la sorte.» Mais alors, pourquoi ne pas indiquer la source ? En effet, un enseignant nous expliquera qu'il serait plus judicieux de mettre un passage qui ne nous appartient pas entre guillemets. Ceci pour signifier au lecteur qu'il s'agit d'une citation. Cela garantira en outre plus de crédibilité, et le lecteur aura conscience que l'étudiant a fait une «recherche» même s'il ne s'est contenté en fait que de l'Internet. Mais les étudiants semblent ignorer cela. Ou bien alors, ils ne s'en soucient guère. Ainsi, le plagiat continue à se développer, devenant une pratique courante. Plutôt que de se documenter sérieusement, les étudiants préfèrent accéder en quelques clics à des sites pour prendre ce qu'il leur faut. Pourtant, les sites de documentation consultés ne sont pas toujours fiables. Il arrive que le contenu soit erroné, ou manque de précision, comme c'est le cas dans un des univers virtuels, où plusieurs théories s'enchevêtrent, et sont parfois contradictoires. «Les étudiants recopient ce qu'ils trouvent dans ces sites, sans même avoir une idée sur l'auteur qui a déposé ces infos. À la rigueur, ils pourraient au moins vérifier si c'est juste ou faux. Car sur Internet, nous trouvons tout et n'importe quoi», précise notre interlocuteur. L'acte de lire est devenu inutile. L'autre constat affligeant est que les bibliothèques sont devenues des espaces de rencontres et de discussions entre bandes de copains. À la question : «Quelle est la raison de ce délaissage vis-à-vis des études et des recherches ?», notre interlocuteur nous a expliqué que le désir d'apprendre n'existe plus. «Les étudiants sont cloîtrés dans une oisiveté qui les empêche d'évoluer et de développer un esprit créatif. Déplorant cette situation, les enseignants sont unanimes à dire que le statut d'étudiant a beaucoup régressé. Même lors des examens les étudiants et les étudiantes utilisent le Bluetooth et le recopie. Par ailleurs, aussi quelques professeurs du centre universitaire de Tissensilt utilisent l'Internet pour les leçons et ne se cassent pas la tête pour les recherches scientifiques.

ALGER

Déprimé, il poignarde sa femme

A.Ferrag

La cité de Gué de Constantine a vécu, en ce 13 mars 2011, un drame sans précédent qui l'a plongée dans une grande consternation.

Le jeune Youcef, 40 ans, marié et père de deux enfants, a poignardé sa femme. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle échappe à la mort mais reste sous surveillance médicale. Youcef était connu comme étant «un bon père de famille».

Ouvrier dans une entreprise, il arrivait tant bien que mal à nourrir sa petite famille.

Issue d'une famille nombreuse aux conditions modestes, il dut quitter très tôt l'école pour s'orienter vers la vie active et côtoyer les noctambules, le vin et la drogue étaient pour lui l'échappatoire d'une misère quotidienne. Les disputes



fréquentes avec son père n'ont pas été pour arranger les choses.

Croyant pouvoir le ramener sur le droit chemin, il le maria à une parente à lui, et depuis, Youcef s'est assagi et devient un exemple de bonne conduite dans la cité. Travailleur acharné, il quitte le toit

familial et batton son propre nid. Ainsi tout allait à merveille jusqu'au jour où l'entreprise où il travaillait connaît des difficultés et entame des licenciements, mais lui, il n'était pas encore concerné.

N'empêche que depuis cette fatidique nouvelle, il s'inquiète de son avenir. Il

fait tout son possible pour trouver un nouvel emploi mais ses démarches restent vaines.

Mars 2011, la crise que traverse l'entreprise n'épargne personne et touche Youcef de plein fouet. Désormais, il est sans travail.

En rentrant le soir à la maison, il annonce la sinistre nouvelle à sa femme qui, loin de la soutenir dans cette situation, n'arrive pas à admettre cet échec, l'accusant de s'être facilement laissé renvoyer et de n'avoir pas su défendre ses intérêts.

Une dispute éclate entre les deux époux et s'envenime rapidement. Fou de rage, il s'empare d'un couteau et assène à sa femme plusieurs coups dans le ventre.

Éventré, elle gît dans une mare de sang ; aux cris lancés, les voisins accourent et transportèrent la malheureuse à l'hôpital. Sauvée in extremis, elle reste sous surveillance médicale et l'époux est arrêté. Le jour du procès, en ce mois de février 2013, au tribunal d'Alger, Youcef est condamné à 7 ans de prison ferme.

SELON LA SÛRETÉ NATIONALE

Près de 8 000 mineurs impliqués dans des délits en 2012

Plus de 7 869 mineurs ont été impliqués dans des délits durant l'année 2012, a révélé mardi à Alger la Commissaire divisionnaire, Mme Kheira Messaoudène.

La responsable qui s'exprimait à l'occasion du forum de la Sécurité nationale pour présenter le programme «Année algérienne de la prévention de la proximité en milieu urbain», a affirmé que la délinquance juvénile a enregistré une baisse «considérable» par rapport à l'année 2011 qui a été marquée par la comparution de 9 043 mineurs devant la justice.

Cette baisse a été rendue possible grâce aux campagnes de sensibilisation menées par les services de sécurité avec le concours de la société civile et des médias qui jouent «un rôle important», a-t-elle expliqué. L'année 2002 a enregistré un chiffre record en matière de délinquance juvénile avec 12 000 mineurs impliqués dans des délits, a fait savoir Mme Messaoudène qui a indiqué que ce chiffre a connu une baisse importante cette année grâce aux campagnes de sensibilisation, aux portes ouvertes et aux journées d'études organisées par la direction générale de la Sécurité nationale.

nale (Dgns) en collaboration avec la société civile et les médias pour lutter contre ces crimes.

Le vol vient en tête des délits commis par ces jeunes délinquants avec 2 870 mineurs impliqués, suivi des coups et blessures volontaires, puis viennent la destruction de biens d'autrui et la formation d'associations de malfaiteurs. Concernant les crimes d'homicides, Mme Messaoudène a indiqué que 17 jeunes délinquants ont commis des homicides tandis que 19 enfants ont été victimes de meurtre durant l'année 2012. 58 cas d'agression contre ascendant sont le fait de mineurs, a-t-elle ajouté.

Pour ce qui est des mesures prises à l'égard des mineurs en «danger moral», la commissaire divisionnaire a évoqué la prise en charge de 2 748 cas dont 75% ont réintégré le domicile familial. Les autres ont été placés dans des centres spécialisés dans le cadre de la réinsertion sociale de cette frange de la société, a encore fait savoir la responsable.

Mme Messaoudène a tiré la sonnette d'alarme sur les crimes de pédophilie, soulignant que ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur dans la so-

cieté algérienne. Elle a estimé que seule la culture de dénonciation de tels crimes permettrait de l'endiguer.

Mme Messaoudène a préconisé pour ce faire, un travail (une action) de sensibilisation en direction des parents et des enfants pour leur permettre de se protéger eux-mêmes.

Elle a mis en avant le rôle «éminent» joué par les équipes de la protection de l'enfance de la Dgns depuis 2002 au niveau des 48 wilayas afin de réduire ces crimes. Il existe 50 équipes de protection de l'enfance, dont 3 à Alger, au regard de la densité de sa population.

Ces équipes effectuent des patrouilles, de nuit comme de jour, pour contrôler les lieux publics et l'âge des clients ainsi que le comportement sur la voie publique, a-t-elle expliqué.

Grâce à ces actions, les équipes de la protection de l'enfance dotées d'effectifs féminins ont réussi à retrouver des mineurs qui ont fugué du domicile familial.

Parallèlement au travail de ces équipes, la police de proximité au niveau des quartiers entreprend un travail colossal de prévention de différents types de crimes.

COUR DE BISKRA :

Report du verdict de l'affaire de dilapidation de deniers publics impliquant des cadres de la wilaya

La cour de Biskra a reporté, mardi, l'énoncé du verdict dans l'affaire de «dilapidation de deniers publics» et «passation de marchés contraires à la réglementation», impliquant des cadres de la wilaya, des directeurs de l'exécutif et un entrepreneur.

Selon l'arrêt de renvoi, l'enquête a révélé des irrégularités dans un marché portant sur la réalisation de deux salles (une salle de conférences et une salle de l'audiovisuel) ainsi que des irrégularités dans l'acquisition d'autres équipements, notamment dans les procédures de lancement des appels

d'offres. L'ancien secrétaire général de la wilaya de Biskra, les anciens Directeurs du logement et des équipements publics (DLEP) et de l'administration locale (DAL) ainsi que 4 agents d'un bureau d'études techniques et économiques et un entrepreneur sont directement impliqués dans cette affaire.

Le ministère public avait requis à l'issue du procès qui s'est déroulé jeudi dernier, des peines «sévères» à l'encontre des inculpés.

APS

INDE:

13 personnes tuées dans l'incendie d'un immeuble abritant un marché illégal

Treize personnes ont péri mercredi dans la ville indienne de Calcutta quand un incendie s'est déclaré dans un immeuble de six étages abritant un marché illégal, ont indiqué les autorités locales.

«Le bilan de l'incendie au Surya Sen Market s'élève à 13 morts, a déclaré à l'AFP le ministre local en charge des brigades de pompiers, Javed Khan. «Le marché n'a qu'une sortie et ceux qui y sont restés la nuit ont été pris au piège après le départ de

feu», a-t-il précisé. Des centaines de pompiers luttent contre les flammes, près de la gare ferroviaire dans le centre de Calcutta. Les victimes dormaient dans le bâtiment lorsque le feu s'est déclaré vers 04h00 locales (22h30 GMT), a indiqué Gopal Bhattacharya, le directeur des pompiers pour le Bengale occidental, dont Calcutta est la capitale.

«Le marché situé sur deux étages de l'immeuble n'a pas d'autorisation légale», a-t-il expliqué. Fin 2011, un incendie dans un hôpital de Calcutta avait fait 90 morts parmi les patients, rappelle-t-on.



FRANCE

Le monopole du Parquet maintenu en France dans la poursuite des crimes de guerre et contre l'humanité

Le Sénat français a maintenu mardi le monopole du parquet dans la poursuite des crimes de guerre et contre l'humanité, déniant ce droit aux simples justiciables, comme réclamé par des ONG militant pour la défense des droits de l'homme.

En adoptant une proposition de loi du sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur visant à permettre aux tribunaux français de poursuivre et de juger plus facilement les auteurs de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocide commis à l'étranger, la commission des lois du Sénat a, contrairement à ce que prévoyait le texte d'origine, entériné ce vendredi, refusant aux victimes des crimes les plus graves le droit d'enclencher

l'action publique en se constituant parties civiles.

Aux yeux du rapporteur du texte, Alain Anziani, ce maintien doit s'accompagner d'une réforme constitutionnelle sur «l'indépendance de la justice» en France, estimant que le lien politique qui lie l'exécutif au judiciaire «entache» cette indépendance.

Pour Mireille Delmas-Marty, agrégée de droit privé et sciences criminelles, la victime doit pouvoir saisir le juge compétent, dans pareils cas. «C'est une règle importante dans le droit français, il n'y a pas de raison qu'on la supprime dans le cas des crimes les plus graves. Ce serait même paradoxalement pour des personnes qui vivent dans des pays où il n'y a pas de justice», a-t-il regretté.

La Ligue internationale des ligues des droits de l'homme (Fidh) et Amnesty

international, réservant la poursuite des crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide à la compétence seule et exclusive du Parquet, et empêcher ainsi aux victimes de ces crimes de déclencher l'action publique en se constituant partie civile, est «totalement dérogatoire au droit commun et à la tradition pénale française».

Le rétablissement du monopole du Parquet constituerait une atteinte grave au droit des victimes à l'accès au juge, à un recours effectif et une anomalie au regard de l'engagement de la France pour la reconnaissance des droits des victimes lors des négociations pour l'établissement de la Cour pénale internationale (CPI), ont-elles déclaré dans une déclaration conjointe.

SELON M. AMAR GHOU

Davantage d'intérêt est accordé aux zones enclavées en matière de routes

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a affirmé mardi à Batna que son département accorde «davantage d'intérêt» aux zones montagneuses et rurales enclavées afin d'y développer un réseau routier et le relier aux principaux axes.

Ces réseaux locaux seront accompagnés, dans ces zones, «d'importants équipements», dont des chasse-neige, et de l'implantation de maisons cantonières qui seront dotées de moyens et du personnel nécessaire, a ajouté le ministre. «Il existe, pour le désenclavement de ces zones, d'importants projets qui tiennent compte des priorités et des exigences liées à la cohérence entre les anciens et les nouveaux axes routiers», a indiqué M. Ghoul, soulignant que des instructions ont été données pour «embaucher en priorité les enfants des régions concernées lorsqu'il s'agit de pourvoir des postes créés pour les tâches d'entretien des réseaux».

Dans la localité montagneuse de Neffa, traversée par la route nationale (RN) n°77, M. Ghoul a estimé «vital» d'améliorer le réseau routier dans de telles zones, donnant in situ son aval pour la

construction d'une nouvelle route qui reliera la ville de Merouana au chef-lieu de wilaya par le village d'Oum Rekham, longtemps réclamée par les habitants de la région.

Le ministre a, par ailleurs, inauguré, au cours de sa visite d'inspection à Batna, un nouvel évitement réalisé au sud du pôle urbain Hamla-3 sur la RN3, réalisé afin de permettre une meilleure fluidité du trafic. Exprimant sa «satisfaction» quant au rythme d'exécution des projets des travaux publics dans cette wilaya, M. Ghoul a relevé que Batna a clôturé l'ensemble des projets du plan quinquennal 2005-2009 pour engager les opérations retenues pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Le ministre a également fait état de l'existence de «plusieurs projets» pour relier Batna à l'autoroute Est-Ouest et lui donner ainsi des accès sur les ports de Jijel et Skikda et en faire «un pôle régional des Hauts Plateaux assurant la jonction entre le Nord et le Sud du pays».

Concernant l'autoroute des Hauts Plateaux, dont 220 km traverseront la wilaya de Batna, M. Ghoul a indiqué

que cet axe, le long duquel cinq zones d'activités seront construites, ouvrira de nouvelles perspectives pour la wilaya. A propos des problèmes d'embouteillage qui «étoffent» la ville de Batna, le ministre a noté que la solution «réside dans la proposition des autorités de la wilaya de créer une seconde voie de contournement».

Le ministre devait également inaugurer un parc régional des travaux publics dans la commune de Djerma où il a exhorté les responsables et les travailleurs de cette structure à préserver les engins qui s'y trouvent, lesquels «ont coûté très cher au trésor public».

M. Ghoul qui s'est également enquis du projet de construction de la voie de contournement Est de la ville de Batna et des travaux de réhabilitation de 10 km de la RN n°77, dans la commune de Chemora, a clôturé sa tournée dans la wilaya par l'inspection de l'opération de doublement de la RN n°75 entre Batna et Sétif. La wilaya de Batna a bénéficié, au titre du plan quinquennal 2010-2014, de dix opérations de travaux publics mobilisant près de 13,5 milliards de dinars.

SIDI BEL-ABBES

La première promotion de lieutenants de police prête serment

La première promotion de lieutenants de police de l'Ecole de police «Taïbi Larbi» de Sidi Bel-Abbès a prêté serment, mardi à la Cour de Sidi Bel-Abbès, en présence de l'inspecteur régional de la police de l'ouest, du chef de Sûreté de wilaya et du président de la Cour. Cette promotion, dont la sortie est prévue le mois de mars prochain, est composée de 862 éléments, a indiqué, le directeur de l'Ecole, le commissaire divisionnaire Ourabah Abdelkader, à l'APS à l'issue de la cérémonie de prestation de serment, présidée par le président de la chambre et le procureur de général de la cour de Sidi Bel-Abbès. Les lieutenants de police sortants ont bénéficié d'une formation de 18 mois au niveau de l'Ecole de police «Taïbi Larbi», englobant plusieurs matières théoriques et pratiques et spécialités (police judiciaire, renseignements généraux et police des frontières), a-t-il expliqué. Il a ajouté que la deuxième promotion de lieutenants de police est entrée en formation le 23 décembre dernier au sein de cette école, pour un nouveau statut de 24 mois. Le chef de Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, le commissaire divisionnaire Abdellakader Fergag a souligné, pour sa part, que les lieutenants de police sortants seront en exercice en mars prochain «pour renforcer les différents services et unités opérationnels de la Sûreté nationale, dans le cadre de leurs missions de protection des biens, la sécurité des personnes et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes».

MOSTAGANEM

«Nécessité de mieux contrôler les aliments servis dans les cantines scolaires»

La nécessité de mieux contrôler les repas servis aux élèves dans les cantines scolaires, a été soulignée mardi à Mostaganem lors d'une journée d'étude sur la gestion des cantines scolaires. Organisée au lycée «Latrouche Djillali» dans la localité de Mazaghran, à l'initiative de la direction de l'éducation, la rencontre a permis également aux participants de mettre l'accent sur l'importance d'uniformiser les méthodes de gestion des cantines. Dans ce cadre, M. Belhaouala Otmane, inspecteur d'éducation nationale dans la gestion financière et matérielle au ministère de l'éducation nationale a insisté sur la nécessité d'améliorer la gestion des cantines scolaires sur le plan éducatif, administratif, financier par le biais de nouveaux mécanismes mis en place par le ministère de tutelle. Il a notamment mis l'accent sur le contrôle des denrées alimentaires périsposables et des ustensiles, l'hygiène et la santé des travailleurs pour éviter les intoxications alimentaires, soulignant la nécessité de servir des repas sains aux élèves du cycle primaire durant l'année et même en période d'exams. M. Belhaouala a ajouté que le taux de bénéficiaires des cantines scolaires au niveau national est estimé à 81,20% dont 95% aux wilayas du Sud et 78% aux wilayas de l'intérieur et du Nord. Le secteur dispose de 14 194 cantines scolaires à la fin de l'année dernière contre 12 401 en 1963, a-t-il ajouté. Le nombre de bénéficiaires des cantines scolaires a atteint vers la fin 2012, plus de 3 millions contre 195 000 en 1963 alors que le prix du repas est passé de 1,5 à 40 DA, a-t-il encore indiqué. Pour sa part, M. Koual Mohamed, inspecteur de l'éducation nationale dans la gestion financière et matérielle au ministère de tutelle a insisté sur le respect des textes réglementaires régissant la gestion des cantines scolaires, de l'hygiène et le choix des aliments soumis au traitement. Cette rencontre de formation a vu la participation de 400 intendants des cantines scolaires du cycle primaire. A Mostaganem, le nombre de bénéficiaires des cantines scolaires dans ce cycle est estimé à 87 500 élèves, soit un taux de 100%. APS

HONGRIE

La banque centrale abaisse son principal taux directeur

La Banque centrale hongroise (MNB) a annoncé mardi avoir baissé son principal taux directeur d'un quart de point à 5,25%, la septième réduction consécutive. «Le Conseil monétaire de la Banque centrale a décidé de baisser le taux de base de 25 points à 5,25%», a indiqué la MNB. «Le Conseil monétaire a pris sa décision dans sa forme actuelle pour la dernière fois», a déclaré à la presse le président de la Banque centrale András Simor. «La décision a été encore une fois prise à une étroite majorité», a-t-il ajouté. Lors des six baisses de taux précédentes, les quatre membres nommés par le gouvernement conservateur du Premier ministre Viktor Orbán avaient imposé cette réduction monétaire, visant à soutenir une économie en récession. Les membres nommés en interne - le président András Simor et ses deux adjoints - s'étaient prononcés en revanche pour un maintien du taux, mettant en garde contre des risques de surchauffe inflationniste dans le pays. La décision a été prise su la base de l'estimation la «plus optimiste» de l'évolution du taux d'inflation, a précisé M. Simor. En 2012, le taux d'inflation s'est élevé à 5,7%. Il devrait cependant diminuer sensiblement en 2013, la MNB misant sur 3,5% en moyenne. En janvier, le taux a baissé à 3,7%. Avec 5,25%, le taux est arrivé à son niveau de 2010, et de nouvelles baisses ne sont pas certaines, avec le changement imminent à la tête de la MNB.

CHANGES

L'euro toujours stable face au dollar sur le marché européen

L'euro restait presque stable face au dollar mardi, dans un marché attentif à une audition du président de la Réserve fédérale américaine (FED), Ben Bernanke, et toujours préoccupé par la situation politique en Italie. L'euro valait 1,3059 dollar contre 1,3063 dollar lundi soir. La monnaie européenne perdait du terrain face à la devise nippone à 119,30 yens contre 120,12 yens la veille.

Le dollar aussi reculait face à la monnaie japonaise à 91,41 yens contre 91,92 yens lundi. S'exprimant devant la commission bancaire du Sénat américain, M. Bernanke a réaffirmé mardi avec force le cap de la politique de soutien extraordinaire à la reprise économique suivi par la Banque centrale américaine. «Dans l'environnement économique actuel, les bénéfices des rachats d'actifs, et, plus généralement, de la politique d'assouplissement monétaire sont évidents», a-t-il ajouté. Ces commentaires «aident à calmer les craintes soulevées la semaine dernière par les minutes (de la dernière réunion de politique monétaire) de la Fed», interprétées à l'époque par le marché comme le signe d'un retrait plus rapide qu'anticipé des mesures d'aides à la première économie mondiale, commentait un analyste. Les cambistes restaient aussi prudents alors que l'Italie se trouve dans une impasse politique après les élections générales de dimanche et lundi.

Le livre britannique baissait face à la monnaie unique à 86,29 pences pour un euro, comme face au billet vert à 1,5124 dollar. La devise helvétique était presque stable face à l'euro à 1,2176 franc suisse pour un euro, et baissait face au dollar à 0,9329 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1,590,50 dollars contre 1,586,25 dollars lundi. La devise chinoise a fini à 6,2296 yuans pour un dollar contre 6,2334 yuans lundi.

SÉMINAIRE

Une «véritable stratégie» pour accompagner le programme présidentiel de développement

La nécessité de mettre en œuvre une «véritable stratégie d'accompagnement du programme présidentiel de développement» a été mise en exergue, mardi à Annaba lors d'un séminaire national sur «le développement local et la contribution des PME à l'emploi».

Cette démarche «permettrait d'assainir l'environnement économique et de créer les conditions nécessaires à l'amélioration de la production et de la productivité de la PME-PMI», a soutenu le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea), M. Habib Yousfi.

Organisée par la Cgea, cette rencontre qui a regroupé, outre les adhérents de ladite organisation, des experts nationaux du domaine, des chefs d'entreprises ainsi qu'un représentant du Bureau international du travail (BIT), vise à «sensibiliser les différents acteurs économiques à la nécessité de fédérer les efforts en vue d'aboutir à une croissance économique hors hydrocarbures», a-t-il ajouté.

M. Yousfi a mis en relief, dans ce contexte, «les efforts consentis dans le



M. Habib Yousfi.
Président de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea),

domaine de la relance de l'économie nationale», avant d'évoquer «les résultats positifs du programme présidentiel qui a permis au pays de se débarrasser de sa dette extérieure et de renforcer son indépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fonds».

La cohésion sociale et la stabilité, l'instauration d'une démarche de dialogue permanent et le renforcement des acquis des travailleurs, sont autant de facteurs plaidant en faveur de la promotion de l'environnement économique et de la relance du développement global du pays, ont estimé des intervenants

lors du débat autour de la relation entre le développement et l'emploi. Les entraves auxquelles sont confrontées les entreprises qui «évoluent dans un environnement rendu défavorable par concurrence et l'économie informelle, ainsi que par l'absence d'une main d'œuvre qualifiée», ont été passées en revue par les participants à cette rencontre. Les intervenants ont appelé, dans ce contexte, à la «diversification de l'économie nationale» et à la «redynamisation du rôle des collectivités locales dans le développement», ainsi qu'à la relance du marché du travail».

PÊCHE

M. Ferroukhi préconise aux investisseurs dans l'aquaculture d'opter pour des projets «maîtrisables»

Les candidats à l'investissement dans l'aquaculture, au titre d'un programme national consacré à la promotion de cette filière, doivent opter pour des projets maîtrisables, a déclaré mardi à Tizi Ouzou, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Ferroukhi Sid Ahmed.

«Le recours aux grosses subventions de l'Etat n'est pas et ne peut pas être une panacée aux problèmes que rencontrent des exploitants de projets ambitieux, certes, mais dépassant leur potentiel de moyens», a indiqué le ministre, lors d'un point de presse qu'il a animé, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

En faisant cette remarque, M. Ferroukhi, qui a invité les investisseurs à «maturer davantage les études d'impact de leurs projets», a estimé que le soutien de l'Etat au développement des activités aquacoles, dans le cadre de la diversification de la production nationale piscicole, «est plus

rentable en prenant la forme d'un accompagnement technique et de formation de ressources humaines, que l'octroi de chèques (subventions) qui ne constitue pas forcément une solution idoine aux problèmes posés».

Ce constat, le ministre a eu à le vérifier, sur le terrain, en visitant, à Azeffoune, une ferme aquacole de production de loups et de daurades, qui n'en a produit, en cages flottantes en mer, que 600 tonnes en 4 ans depuis son entrée en production en 2009. Réalisée par un particulier pour un montant de plus de 703 millions de dinars, dont 50% de subventions étatiques, cette exploitation piscicole s'était fixée également comme objectif de produire 10 millions d'alevins de daurades et de loups, mais le gérant de cette ferme a affirmé au ministre qu'il est préférable (pour lui) de continuer à importer ces alevins, plutôt que de les produire sur place, pour cause

des coûts excessifs de l'aliment des poissons».

Le ministre a fait état de l'identification, à l'échelle nationale, de 250 sites habilités à recevoir des projets d'aquaculture marine ou continentale, sachant que le pays compte 4 projets pilotes mis en exploitation dans les wilayas de Tizi Ouzou, Boudmerdes, Aïn Témouchent et Ouargla.

Au port de pêche et de plaisance d'Azeffoune, M. Ferroukhi s'est entretenu sur l'esplanade de cette infrastructure, avec des marins pêcheurs et des armateurs qui lui ont exposé leurs doléances liées essentiellement à l'exigüité du bassin d'accostage de 5 chalutiers, 15 sardiniers et 30 petits métiers, alors que la flottille de ce port est forte de 13 chalutier, 32 sardiniers et 82 petits métiers.

«La solution à ce problème consiste en la mise en place d'un plan d'amarrage des embarcations, pour identifier

celles qui sont immatriculées au niveau de ce port de celles qui y sont de passage», a indiqué le ministre qui a fait cas également de quais flottants pour désengorger le bassin.

Sur ce site, le ministre a inspecté une halle à marée, destinée à une meilleure régulation de la vente du poisson qui continue de se pratiquer, jusque-là, à l'air libre sur les quais de ce port.

Bien que fin prête pour remplir la fonction qui lui est dévolue cette structure nécessaire, pour sa mise en exploitation «la promulgation par les autorités compétentes d'un arrêté en vue, entre autres, de l'interdiction des ventes au niveau des cases des pêcheurs et dans toute l'enceinte portuaire, ainsi que l'obligation devant être faite aux armateurs et aux aquaculteurs de débarquer leur production au niveau de la halle à marée», a affirmé à l'APS, le directeur de cette structure M. Omar Meddahi.

RD CONGO :

Le ministre de l'Economie victime d'un accident de la route

Le ministre de l'Economie de la République démocratique du Congo (RDC) Jean-Paul Nembayato a été victime, mardi, d'un accident de la route, survenu dans la province Matadi du Bas Congo, ont rapporté des médias. «L'accident est

survenu à environ 24 km de Matadi, capitale de la province du Bas-Congo», a-t-on indiqué. Selon des sources proches du gouverneur du Bas Congo, le ministre serait dans un état très critique, au moment où d'autres sources ont affirmé

sa mort. Le ministre devait aller à Matadi pour une visite au port de Matadi et rencontrer le gouverneur du Bas-Congo ainsi que les opérateurs économiques de cette province, a-t-on précisé.

APS



«ARFIA» (dans le silence de la nuit)

...Encore une pièce, une superbe création théâtrale dont le texte est de l'inépuisable metteur en scène Omar Fetmouche.

Lautre charge professionnelle de cet admirable monsieur, à savoir sa fonction de directeur du TR Béjaïa Malek Bouguermouh, tâche qui, cela dit, est loin d'être une sinécure, n'altère, décidément en rien le capital motivation de ce désormais célèbre dramaturge. Lundi 25 février aura été, dès 18h au TRB, la journée choisie pour la présentation de la générale d'une pièce des plus pathétiques intitulée «Arfia dans le silence de la nuit».

Une pièce d'une durée de 60 minutes dans laquelle la comédienne Deraghla Djohra se distingue avec brio... En voici le résumé : «Dans le silence de la nuit, dénudée, Arfia sera violée par les «ténèbres», travestis en redresseurs de torts. Expulsée et bannie par les siens, elle est rejetée dans la rue, portant dans ses entrailles un enfant obligé... De peur du retour des monstres abominables réclamant leur oïlletton, Arfia, reniée de son douar, trouvera refuge dans les tréfonds d'une tombe d'oiseaux avant le répit et l'enfant de l'innommable...» Une pièce à voir et à méditer, à condition d'avoir un cœur «bien accroché»...

Arslane B.

Moins d'Etat et plus de garanties financières pour les professionnels du cinéma

Les pouvoirs publics en Afrique doivent jouer un rôle de facilitateurs et offrir plus des garanties aux producteurs de cinéma à travers la création des fonds d'investissements, au lieu de privilégier l'intervention directe des Etats et le «dirigisme», ont soutenu mardi à Ouagadougou (Burkina Faso) des ministres africains de la Culture.



Lors de l'allocution d'ouverture de la première journée du colloque «Cinéma africain et politique publiques en Afrique» du 23^e Fespaco, le ministre burkinabé de la Culture et du Tourisme, M. Baba Hama, a appelé à redéfinir la notion de service public dans la gestion des affaires culturelles face aux exigences de la mondialisation. «Il y a, avec la mondialisation, une demande croissante et permanente du secteur de la culture, mais qui exige moins de gestion directe des pouvoirs publics, a dit le ministre burkinabé plaidant pour une intervention publique sous forme d'incitation et d'accompagnement afin d'éviter le «dirigisme».

Pour le ministre de la Culture du Sénégal, M. Aboul-Aziz Mbaye, l'Etat doit d'abord

offrir des garanties financières aux porteurs de projets cinématographiques pour leur permettre d'accéder au crédit bancaire. A la suite de son homologue burkinabé qui voit dans l'intervention directe des pouvoirs publics la tentation de dirigisme, le ministre sénégalais estime que le rôle de l'Etat n'est pas de s'approprier des projets cinématographiques, mais de «laisser les acteurs culturels gérer leurs projets en leur offrant leurs garanties en créant des fonds d'investissement» à leur intention.

Organisé durant deux jours, le colloque a réuni des cinéastes, des hommes politiques africains et européens pour discuter du rôle des pouvoirs publics dans la promotion de l'industrie cinématographique et audiovisuelle

en Afrique. A ce sujet, des intervenants se proposent de dresser, dans un premier temps, un état des lieux des «politiques publiques d'aide aux productions cinématographiques et audiovisuelles dans les pays africains», avant de proposer des solutions juridiques et financières locales et continentales, en s'inspirant des politiques de promotion et d'aide au cinéma en Europe, en particulier.

Des représentants d'organisations internationales, comme l'Unesco ou l'Organisation internationale de la francophonie (Oif) prennent part à ce colloque, aux côtés de représentants d'institutions africaines, à l'exemple de l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

FICHE TECHNIQUE DE LA PIÈCE «ARFIA»

Musique de Abdelaziz Yousfi dit Bazou
Conseiller artistique : Omar Fetmouche

Mise en scène : Djohra Deraghla

Son : Rabah Zouaoui

Chorégraphie / Samir Bendaoud

Cantatrice : Rahima Khelfaoui

Costumes : Hamid Hadahoum et Yazid Berrich

Eclairage : Karim Moulaoui

Scénographie : Omar Fetmouche, réalisation collective

Machinistes : Layachi Aït Mezghat et Fayçal Hammache

Régisseur principal : Sofiane Boukemouche

Anniversaire

Je m'appelle Ferrah Yanis

Comme les années passent ! Mon petit bout de chou YANIS fêtera sa 6^e année le 1^{er} mars 2013. J'en fais voir de toutes les couleurs à mes parents, mais tout le monde m'adore et me chouchoute, car je suis très espiègle. Djedi Meziane me passe tous mes caprices et le contenu de ses poches n'a aucun secret pour moi. A cette occasion, toute la famille FERRAH et HADJI lui souhaite un joyeux anniversaire. Son papa Menad ainsi que sa maman Hakima, ses grands-parents maternels et paternels Ali et Meziane, Saliba, Tassadit et bien sûr Zazou Taoues que j'aime beaucoup.

Ses oncles Nacer, Lyès, Nafa et tantes Nadia, Djouher et Thilell partageront avec Yanis ses joies et son bonheur et plein d'autres merveilleuses choses encore. A l'année prochaine insha Allah ! Bisou petit NANO.



AMULYAMEGAZ YANIS !

Bébé : pour savoir Regardez

Les parents qui n'arrivent pas à savoir si leur enfant pleure parce qu'il a faim, soif ou a besoin d'être changé devraient regarder si ses yeux sont ouverts ou fermés, estime une étude.

Pour comprendre les pleurs de bébé, lisez dans ses yeux. Des chercheurs de l'université de Valencia en Espagne pensent avoir découvert l'astuce pour déchiffrer les causes des hurlements de bébé.

En observant les pleurs de 20 bébés âgés de 3 à 18 mois et la façon dont les parents réagissaient, ils en ont tiré des conclusions qui pourraient bien servir aux jeunes parents désespérés. Concrètement, si bébé pleure en gardant les yeux ouverts, cela signifie qu'il est effrayé ou en colère selon l'étude. Mais quand les yeux sont fermés, c'est que bébé a mal quelque part.

Se fier à l'intensité des cris de bébé peut aussi renseigner sur les causes du chagrin : les pleurs sont moins forts quand bébé pleure parce qu'il est en colère. En revanche, ils gagnent en intensité quand l'enfant pleure

parce qu'il a peur ou qu'il souffre. «Pleurer est le principal moyen dont dispose un bébé pour communiquer et exprimer ses émotions négatives», explique le Dr Mariano Choliz, directeur de l'étude. Bien qu'il soit difficile de reconnaître distinctement la raison des pleurs, on a constaté que lorsque les bébés pleurent de douleur ils manifestent une réaction plus affectée que lorsqu'ils pleurent de peur ou de colère». Et d'ajouter : «Quand les bébés pleurent de colère ou de peur, ils gardent les yeux ouverts alors qu'ils les ferment quand ils pleurent de douleur».

La douleur est l'émotion la plus facile à repérer pour les parents, précise l'étude parue dans le *Spanish Journal of Psychology*. A l'inverse, la colère et la crainte s'avèrent plus difficiles à interpréter.

Bébé secoué prévenir plutôt que guérir



Deux nouveaux sites internet dédiés au Syndrome du bébé secoué (SBS) font leur entrée sur la toile. Leur objectif : conseiller les parents... et les professionnels de santé. Ou comment apaiser un enfant sans le brusquer...

Le syndrome du bébé secoué est un réel problème de santé publique. Chaque année, en effet, il concerne entre 120 et 200 enfants en France. Les deux nouveaux sites Internet dédiés à la prévention de cette mal-

traitance, répondent, donc, à un besoin majeur.

Secouer n'est pas jouer

Le premier propose une foule de conseils utiles à tous : des informations sur le syndrome du bébé secoué, des recommandations pratiques, une aide au diagnostic... Le second est plus interactif. Il propose une immersion «au cœur» d'une crise de larmes. Des pleurs de nourrissons incessants testent ainsi votre capacité à vous maîtriser, et vous apprennent de précieux conseils pour calmer bébé, sans le brutaliser.

Rappelons que secouer un enfant «pour le calmer» est un geste volontaire et violent - à l'échelle des rapports de masse et de force entre un nourrisson et un adulte - qui engendre de graves séquelles. Voir parfois, la mort de l'enfant. En effet, le cou d'un nourrisson est peu musclé. Quant à son cerveau, il est fragile et mobile dans la boîte crânienne. En cas de secousses la tête est balancée d'avant en arrière, le cerveau frappant alors les parois du crâne. De petits vaisseaux sanguins peuvent se déchirer, entraînant des lésions cérébrales parfois irréversibles. Un seul mot d'ordre : ne jamais secouer un bébé, que ce soit pour le calmer ou pour jouer avec lui.

pourquoi il pleure ses yeux



COOPÉRATION UE-SUD MÉDITERRANÉE

Le rôle de la société civile évoqué par les présidents du CNES et du CESE

Le président du Conseil national économique et social, (Cnes) M. Mohamed-Seghir Babes et le président du Comité économique et social européen (Cese), M. Staffan Nilsson, se sont entretenus mardi à Alger autour du rôle de la société civile dans le rapprochement des rives nord et sud de la Méditerranée.

Les entretiens ont porté essentiellement sur les voies et moyens d'un rapprochement programmatique entre les sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée en vue de développer et de concrétiser les larges perspectives de coopération qu'ouvre le processus de dialogue social et économique décidé par la déclaration conjointe de coopération signée entre les deux institutions consultatives en 2006, a précisé M. Babes. Cette réunion vise à définir les axes et les actions d'une coopération entre les deux parties afin de définir notamment une trame de médiation entre les sociétés civiles algériennes et européennes», a indiqué M. Babes, relevant la volonté et l'ambition d'aller chercher plus d'espaces et de thématiques de cette médiation.

Le président du Cnes a mis en exergue «l'importance» du rôle de la société civile dans la politique de bon voisinage entre les deux rives de la Méditerranée, ce qui permettra de pratiquer, a-t-il dit, «une coopération à géométrie variable et de renforcer par conséquent les liens économiques et sociaux entre le Maghreb et l'Europe». M. Babes a précisé en outre que l'objectif visé à travers la promotion du rôle de la société civile est de promouvoir et d'élargir le champ de la médiation et de dialogue social entre deux continents».

Selon le même responsable cela permettra le dialogue et l'échange non seulement entre les institutions, mais également à travers les sociétés civiles et les assemblées consultatives. Évoquant le rôle et la place du Cese comme «instance de premier plan» dans la consolidation et la diversification des relations entre les deux rives de la méditerranée, M. Babes a affirmé que ce comité «nous offre une opportunité considérable de développer une position de leadership pour notre société civile et d'organiser un travail avec nos partenaires incontournables au nord de la méditerranée». M. Staffan Nilsson, également président en exercice de l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (Aicesis) a, pour sa part, évoqué «l'importance» d'échanger les points de vue entre l'UE et ses partenaires du sud de la méditerranée affirmant que l'Europe «ne peut se permettre de négliger ses partenaires notamment ceux au sud de ses frontières». Le président du Cese a ajouté que son institution a dans ce sens déployé une grande activité dans le développement et le soutien de la société civile organisée dans les pays du Maghreb.

«La société civile est une alternative participative dans la prise de décisions relatives à promouvoir les intérêts des citoyens», a indiqué le responsable européen pour qui la coopération bilatérale entre les pays des deux rives de la méditerranée «est nécessaire». M. Staffan a affirmé que cette coopération «améliore le degré d'information et la capacité de développer conjointement des approches de problèmes communs notamment ceux liés à la jeunesse et à la promotion de la femme». L'Algérie et l'Union européenne peuvent faire beaucoup de choses ensemble» a-t-il estimé, rappelant par la même occasion que la Déclaration de Barcelone de 1995 a appelé le Comité économique et social européen (Cese) à entretenir des contacts réguliers avec ses homologues méditerranéens et organismes équivalents pour contribuer à une meilleure compréhension des grandes questions intéressant le partenariat euro-méditerranéen. Un procès-verbal entre le Cnes et le Cese sera signé mercredi au terme de la visite du président de ce comité européen.

APS

ALGÉRIE - CUBA

Le président Bouteflika félicite Raul Castro pour sa réélection à la présidence du Conseil d'Etat de Cuba

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé mardi un message de félicitations à Raul Castro Ruz pour sa réélection à la présidence du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba.

«A l'occasion de votre réélection à la présidence du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux les plus sincères de plein succès pour votre nouveau mandat au service du peuple cubain», écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisais également cette opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à continuer à œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a-t-il ajouté.

**Le ministre de l'Education nationale reçoit son homologue omanie**

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdelfatih Baba Ahmed, a reçu mardi à Alger son homologue omanie Mme Ma'dha Bent Ahmed Echibania. L'entretien a porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'intensifier l'échange d'expériences dans ce domaine. Les deux parties ont évoqué la situation du secteur de l'éducation dans les deux pays.

Le ministre a informé son hôte que le taux de scolarisation en Algérie était de 98%, tout en rappelant les efforts déployés

pour améliorer les méthodes d'éducation et les adapter aux mutations en cours dans le monde.

De son côté la responsable omanie a souligné «la nécessité de combler le fossé entre l'enseignement et les besoins du marché du travail dans le Monde arabe.

Elle a souligné l'impératif d'accorder à l'éducation nationale tout l'intérêt qu'elle mérite à travers la modernisation des moyens utilisés et la refonte des programmes et procédés pédagogiques.

E G Y P T E
Début du dialogue national sur les prochaines élections législatives

Une séance de dialogue national en Egypte réunissant la présidence, les différentes forces politiques, l'opposition et les personnalités nationales, a débuté mardi soir au Caire afin de discuter des moyens de garantir l'intégrité des élections législatives prochaines prévues le 22 avril.

Le président Mohamed Morsi, dirigeant ce dialogue, a de nouveau invité les forces politiques absentes jusqu'à présent à rallier le débat, soulignant l'importance du dialogue à ce stade critique de la transition de l'Egypte vers la démocratie.

«Je continue d'inviter toutes les

forces à rallier ce dialogue (...) pour l'intégrité et la transparence des élections législatives prochaines», a déclaré M. Morsi dans son discours à l'ouverture de cette session.

Le président a réaffirmé que «les recommandations de ceux qui assistent à cette séance seront transmises à la Commission électorale suprême et soumises à son approbation».

Plus tôt mardi, le principal bloc d'opposition, le Front pour le salut national, a décidé de boycotter les élections législatives prochaines et de ne pas participer non plus à ce dialogue national.

**BÉNIN-JAPON**
Le président béninois au Japon

Le président béninois Boni Yayi est attendu mercredi pour une visite officielle de quatre jours au Japon, indique un communiqué du ministère béninois des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine. Au cours de cette visite au Japon, le président béninois sera reçu en par l'empereur Akihito et l'imperatrice Michiko, selon le même communiqué. Selon cette même source, le président béninois aura également, en prélude à la cinquième édition de la conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (Icad) prévue en juillet prochain, des entretiens avec le Premier ministre japonais, les responsables de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jicad), sur les questions liées au renforcement de la coopération bilatérale, ainsi que des rencontres avec les milieux d'affaires japonais sur les opportunités d'investissements au Bénin. Le Japon et le Bénin ont établi leur coopération depuis 1980.

Le Canada a accueilli plus de 100 000 étudiants étrangers en 2012

Plus de 100 000 étudiants étrangers ont été accueillis par le Canada en 2012, a annoncé mardi le ministre canadien de l'Immigration, Jason Kenney.

Il s'agit, a-t-il indiqué dans un communiqué, d'une augmentation de 60% par rapport à 2004. L'augmentation constante du nombre d'étudiants étrangers au Canada s'inscrit dans la stratégie du gouvernement, qui voit en eux des immigrants potentiels, indispensables à la croissance démographique et économique du pays.

«Les étudiants étrangers sont bien préparés à immigrer au Canada, parce qu'ils ont obtenu des titres de compétences canadiennes, qu'ils maîtrisent au moins une des deux langues officielles (ndlr, anglais ou français) et qu'ils possèdent souvent une expérience de travail canadienne», souligne le ministère de l'Immigration canadien. Le Canada souhaite «attirer les meilleurs et les plus brillants immigrants de partout dans le monde», a rappelé M. Kenney. Le Québec comptait, à lui seul, plus de 26 000 étudiants étrangers dans ses universités en 2010. Un rapport officiel

récent chiffrait à plus de 8 milliards de dollars par année les dépenses que font les étudiants étrangers au Canada. Ces derniers constituent aussi «une source potentielle de travailleurs qualifiés», car ils peuvent être admissibles à la résidence permanente en vertu de leur expérience au Canada, selon le ministère.

Des changements proposés récemment au «Programme des étudiants étrangers» permettraient à ces derniers d'obtenir plus facilement un permis de travail et autoriseraient certains détenteurs de permis d'études à travailler à temps partiel hors campus.

Le président américain Barack Obama a réaffirmé mardi à son homologue égyptien Mohamed Morsi le soutien ferme des Etats-Unis aux Egyptiens, lors d'une conversation téléphonique, a annoncé la présidence américaine.



EGYPTE : Obama réaffirme le soutien des Etats-Unis aux Egyptiens

«Le président Obama a parlé avec le président Morsi pour réaffirmer le soutien ferme des Etats-Unis aux Egyptiens, au moment où ils poursuivent leur transition vers la démocratie», a précisé la Maison Blanche dans un communiqué.

Lors de cette conversation, M. Obama «a salué l'engagement du président Morsi à être le président de tous les Egyptiens (...) et a insisté sur le fait que le président Morsi était responsable de la protection des principes démocratiques pour lesquels les Egyptiens se sont tant battus».

De même source, M. Obama a encouragé M. Morsi «et

tous les groupes politiques égyptiens à œuvrer au consensus et à faire progresser la transition politique».

La situation économique et «l'importance d'appliquer des réformes largement soutenues» ont également été mentionnées. Le secrétaire d'Etat John Kerry est attendu le 2 mars en Egypte, a rappelé la Maison Blanche.

Sur place, «il rencontrera des responsables du gouvernement et de l'opposition (...) et insistera sur la nécessité pour tous les Egyptiens de coopérer afin de construire leur démocratie».

ÉTATS-UNIS

Chuck Hagel confirmé par le Sénat au poste de secrétaire à la Défense

Le Sénat américain a définitivement confirmé, mardi, l'ancien sénateur républicain Chuck Hagel au poste de secrétaire à la Défense en remplacement de M. Leon Panetta.

Cette confirmation marque la fin de l'obstruction de la nomination la plus controversée d'un secrétaire à la Défense depuis plus de deux décennies en raison des positions exprimées antérieurement par M. Hagel sur Israël, l'Iran et la guerre en Irak à laquelle il s'était opposé en 2003.

Les Républicains avaient bloqué sa confirmation il y a plus d'une semaine en séance plénière du Sénat avant de se raviser en procédant, mardi, à un autre vote en sa faveur à travers duquel il a recueilli 58 voix favorables et 41 voix contre sur les 100 sièges que comporte le Sénat, alors que 51 voix étaient déjà suffisantes pour qu'il devienne le chef du Pentagone.

Hagel critiqué par ses opinions sur les questions du Moyen-Orient

Proposé à ce poste en janvier dernier par le président Barack Obama, M. Hagel avait fait face, lors d'auditions tendues au Sénat, à de violentes critiques par les républicains néo-conservateurs, particulièrement, pour compromettre sa nomination à la tête du Pentagone.

Réputé pour son franc-parler et son indépendance d'opinion lorsqu'il siégeait à la commission sénatoriale des relations étrangères, l'ancien sénateur républicain, 66 ans, avait été critiqué par ses détracteurs à propos de ses opinions sur plusieurs dossiers de la région du Moyen-Orient. Ils lui avaient ainsi reproché d'avoir déclaré, il y a quelques années, que le lobby juif américain avait tendance à «intimidier» les membres du Congrès. Cet acharnement contre lui s'explique aussi par le fait que durant son mandat de sénateur de 1997 à 2009, Chuck Hagel était parmi quatre sénateurs ayant refusé de signer une lettre de soutien à Israël, comme il s'était opposé de signer en 2002, avec dix autres de ses collègues, une lettre du Congrès demandant à l'ex président George W. Bush de ne pas rencontrer Yasser Arafat.

Sur le dossier iranien, ses adversaires lui en veulent aussi pour son opposition à une solution militaire et son soutien aux efforts pour amener l'Iran à la table des négociations, et d'avoit voté contre plusieurs projets de loi imposant des sanctions unilatérales des Etats-Unis contre l'Iran qu'il considère «contre-productives».

Les raisons du choix du président Obama

Le choix porté par le président Obama sur M. Hagel pour diriger le Pentagone s'explique par le fait qu'il voit en lui un allié de confiance et de longue expérience ainsi que par son souci d'atténuer les profonds clivages partisans et d'obtenir, ainsi, des compromis sur plusieurs dossiers de la défense tels les compressions du budget de ce secteur qui a doublé depuis les attentats terroristes de 2001, ainsi que le programme des armes nucléaires stratégiques.

La lutte contre le terrorisme en Afrique du nord parmi les priorités de Hagel

Lors de ses auditions pour sa confirmation, Chuck Hagel avait déclaré que la lutte contre le terrorisme en Afrique du Nord serait parmi ses priorités, en précisant qu'il poursuivrait les efforts déjà engagés par le gouvernement d'Obama pour renforcer les alliances et les partenariats scellés à travers le monde pour lutter contre l'insécurité.

Présentant ses priorités, M. Hagel avait indiqué qu'en tant que secrétaire à la Défense, il veillerait notamment à ce que «des Etats-Unis restent vigilants et maintiennent la pression sur les organisations terroristes qui tentent d'étendre leurs branches dans le monde entier, dans des régions comme au Yémen, en Somalie et en Afrique du Nord».

SELON DES RESPONSABLES MILITAIRES AMÉRICAINS

Les violences en Afghanistan n'ont pas diminué

Des responsables militaires américains ont affirmé mardi que les attaques des talibans en Afghanistan n'ont pas diminué et elles ont été aussi nombreuses en 2012 qu'en 2011, contrairement à ce qu'avait indiqué la coalition internationale dans le pays.

Les «attaques lancées par l'ennemi» en Afghanistan n'ont pas diminué de 7%, comme l'avait indiqué l'Isaf, le bras armé de l'Otan, mais sont restées en 2012 au même niveau que l'année précédente, selon ces responsables.

Le gouvernement américain et les pays alliés avaient salué cette baisse des attaques d'insurgés comme la preuve d'un repli des talibans.

L'erreur provient du fait que des unités afghanes, qui viennent de remplacer l'Isaf dans certaines zones, n'avaient pas entré les bons chiffres dans la base de données de l'Isaf.

«L'erreur est due au fait qu'un grand nombre d'unités afghanes se sont inscrites en ligne, quand elles ont pris pour la première fois en 2012 les commandes des opérations dans une majorité de provinces», a expliqué un responsable militaire américain, cité par l'agence AFP.

«Dans l'ensemble, les chiffres sont les mêmes» entre 2012 et 2011, a-t-il précisé.

Le secrétaire américain à la Défense Leon Panetta, des militaires de haut rang et d'autres responsables de l'armée américaine avaient évoqué une amélioration de la sécurité en Afghanistan grâce à une baisse du nombre de ces attaques. Dans un rapport publié en octobre, le Pentagone avait noté une baisse des attaques «ennemis» depuis mai jusqu'en septembre 2012.

SYRIE
ONU:
Plus de 150 000 personnes ont fui la Syrie en février



Plus de 150 000 personnes ont fui les combats en Syrie en février vers les pays voisins, a annoncé mardi un haut responsable de l'ONU.

«Au total, plus de 900 000 personnes ont fui vers les pays voisins, dont plus de 150 000 pour le seul mois en cours», a déclaré le secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Jeffrey Feltman.

«La situation humanitaire empire en Syrie. Malheureusement, les belligérants restent focalisés sur une logique militaire qui ne peut engendrer que davantage de morts et de destructions», a-t-il déploré.

Selon M. Feltman, «les deux camps ont commis des exactions qui représentent des crimes de guerre, bien que l'ampleur des exactions commises par le gouvernement dépasse largement celles dont l'opposition s'est rendue responsable».

Selon l'ONU, le conflit armé en Syrie a fait près de 70 000 morts en près de deux ans.

Moscou exhorte l'opposition syrienne à des pourparlers avec Damas

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a exhorté mardi l'opposition syrienne à entamer des pourparlers avec Damas, au terme de sa rencontre avec le secrétaire d'Etat américain John Kerry.

«Nous comptons sur l'opposition, qui va rencontrer à Rome des représentants de pays occidentaux et d'un certain nombre de pays de la région, pour aussi se déclarer en faveur du dialogue parce qu'elle a fait des déclarations contradictoires à ce sujet et (...) également pour donner les noms de ses négociateurs», a dit à Berlin M. Lavrov cité par l'agence de presse russe Interfax.

«Ils (les représentants du régime de Damas) nous ont assuré qu'ils avaient tous deux (avec l'opposition) une équipe de négociateurs et qu'ils étaient prêts à entamer le dialogue dès que possible», a ajouté le ministre.

Il a en outre affirmé que lui-même et M. Kerry étaient tombés d'accord à Berlin pour faire de leur mieux en vue d'aider à amorcer les pourparlers entre Syriens.

«Sur la Syrie, le plus important est que nous avons confirmé notre compréhension commune du fait que la poursuite des violences était intolérable et à partir de là notre détermination à faire tout ce qui dépend de la Russie et de Etats-Unis», a encore dit M. Lavrov cité par les agences de presse russes. «Bien sûr, tout ne dépend pas de nous, mais nous ferons ce qui dépend de nous pour créer les conditions qui faciliteront le commencement dès que possible du dialogue entre le gouvernement et l'opposition» en Syrie, a martelé le ministre. «Personne ne réglera à la place des Syriens leurs problèmes, mais pour que cela commence à être discuté, il est nécessaire de s'asseoir à la table des négociations», a-t-il souligné.

APS

MALI

Le Niger confirme la présence de drones américains sur son sol



Le Niger a confirmé mardi la présence de drones américains sur son sol, en invoquant la nécessité de «sécuriser les frontières» contre des infiltrations de groupes terroristes venant du Mali voisin.

«Nous ne sommes pas loin du théâtre des opérations du Mali.

Sans ces drones et sans la présence de ces avions de reconnaissance, avouons-le, nous sommes aveugles», a déclaré Marou Amadou, ministre de la Justice et porte-parole du gouvernement nigérien, sur la télévision publique.

«Le Niger n'est pas un terrain de football, c'est un vaste pays. (...) Nos capacités de renseignements sont faibles», a-t-il souligné. Selon lui, sans l'appui de «pays amis», le Niger pourrait difficilement «dormir en paix» dans «le contexte de cette guerre asymétrique» livrée dans le nord malien par les terroristes contre les forces franco-africaines.

Le président nigérien Mahamadou Issoufou «a fait le serment de sécuriser les frontières, on doit prendre toutes les dispositions avec nos propres moyens et le recours à des pays amis», appui qui «durera le temps de l'intensité du conflit», a poursuivi le porte-parole.

Pour autant, le Niger «n'a aucune intention de laisser s'installer des bases militaires de pays étrangers» sur son territoire, a-t-il assuré.

Marou Amadou a indiqué en outre que le Niger a porté de 500 à 675 hommes ses effectifs au sein de la Misma, la force africaine au Mali, un contingent essentiellement basé à Gao, la grande ville du Nord du malien.

Les Etats-Unis ont annoncé la semaine dernière avoir déployé plusieurs drones au Niger, en soutien aux forces françaises au Mali, pour effectuer des vols de surveillance au-dessus de la zone de conflit.

Un haut responsable de l'ONU a déclaré mardi qu'il était «indispensable de rétablir la confiance de la population traumatisée au Mali qui craint le retour des groupes extrémistes et les représailles des forces gouvernementales, ajoutant que la protection des civils et le respect des droits de l'homme doivent être la «priorité absolue».

Ce sont les propos tenus par le directeur des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), M. John Ging, lors d'une conférence de presse tenue à New York après une mission de quatre jours au Mali, au cours de laquelle il s'est notamment rendu dans la ville historique de Tombouctou et à Mopti.

«C'est un moment crucial pour le Mali. Afin de poser les fondations solides pour l'avenir, la protection des civils et le respect des droits de l'homme doivent être la priorité absolue. Cela commence par le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire par les forces de sécurité du Mali», a-t-il insisté.

Par ailleurs, il a appelé la communauté internationale à aider les Maliens à reconstruire leur pays et leurs moyens de subsistance dans le sillage de la période de violence et de l'effondrement de l'économie.

«Le peuple du Mali souffre terriblement et il est, maintenant, temps pour

L'ONU insiste sur la priorité de la protection des civils et les droits de l'homme



nous de l'aider», a soutenu M. Ging.

«Ce sont des gens dignes qui ne demandent pas beaucoup. Dans le nord, ils veulent repartir du bon pied après une année de brutalité et de dévastation. Ils veulent bénéficier d'une protection, ils veulent envoyer leurs enfants à l'école, ils veulent disposer d'un service de santé qui fonctionne, rouvrir les marchés et semer à temps leurs cultures afin d'avoir une bonne récolte», a-t-il poursuivi. Depuis le début du conflit en janvier 2012, plus de 430 000 personnes ont été déplacées, dont plus de 170 000 personnes qui ont fui en tant que réfugiées dans les pays voisins, a-t-il rappelé, précisant que cela a laissé des cliniques à court de médecins, les écoles sans enseignants et les centrales électriques sans ingénieurs.

L'insécurité alimentaire dans le nord du pays a augmenté en raison des perturbations causées aux routes commerciales et d'une forte hausse des prix des denrées alimentaires. Les munitions

non explosées et les mines sont un risque quotidien, selon John Ging. Le directeur des opérations de l'Ocha a appelé les bailleurs de fonds à renforcer leur appui à l'aide humanitaire d'urgence pour répondre aux besoins des Maliens vulnérables. Selon les estimations de l'ONU, cela nécessite un financement de 373 millions de dollars, dont 153 millions de dollars pour les interventions les plus urgentes dans les six prochains mois, alors qu'à ce jour, seulement 17 millions de dollars ont été fournis.

Aujourd'hui, a-t-il indiqué, 585 000 Maliens ont besoin d'une aide alimentaire et 660 000 enfants sont menacés de malnutrition.

Pour faire face à cette situation, le chef des opérations a jugé urgent de soutenir l'agriculture par la distribution de semences, d'outils et de pompes à eau, rappelant que le Mali faisait déjà partie d'un plan large contre l'insécurité alimentaire dans la région du Sahel.

L'ONU qualifie de «très faible» la réponse à l'appel de fonds en faveur du Mali

La réponse à l'appel de fonds de l'ONU en faveur du Mali pour 2013 (373 millions de dollars) a été «très faible» ne recueillant jusqu'ici que 17 millions de dollars, a indiqué mardi directeur des opérations du Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha), John Ging.

La réponse à cet appel «a été pour l'instant très faible (et) au moment où les possibilités d'actions humanitaires au Mali s'améliorent, cette situation n'est pas acceptable», a affirmé John Ging qui en a appelé à la générosité de la communauté internationale.

Il s'exprimait devant la presse au retour d'une visite de quatre jours à Bamako, Mopti et Tombouctou. Des 373 millions demandés, 153 millions doivent être consacrés aux interventions les plus urgentes dans le pays dans les six mois à venir,

notamment dans le nord. Outre les besoins alimentaires et la santé, M. Ging a mis l'accent sur l'urgence de restaurer le secteur de l'éducation : «700 000 enfants ont été affectés par le conflit, dont 200 000 ne reçoivent plus aucune éducation depuis janvier 2012» à la suite de la destruction d'écoles et du départ du Nord de nombreux enseignants.

En raison de la crise alimentaire au Sahel, aggravée par le conflit, près de 585 000 personnes «ont un besoin urgent d'aide alimentaire» dans le Nord, et un million supplémentaire risque de souffrir de la faim dans cette région, a estimé M. Ging.

Depuis janvier 2012, 170 000 Maliens ont fui vers les pays voisins et 260 000 ont été déplacés à l'intérieur du pays, selon l'Ocha.

EXPLOSION D'UN VÉHICULE PIÉGÉ À KIDAL: Plusieurs morts

Un «attentat suicide» à la voiture piégée a secoué mardi soir la ville de Kidal, l'extrême nord-est du Mali où sont présentes des troupes françaises, selon plusieurs sources concordantes dont une source hospitalière qui a affirmé avoir compté sept morts, dont le kamikaze. «Nous avons compté sept morts et onze blessés. Le kamikaze est mort» ainsi que «six combattants», a déclaré une source hospitalière à l'agence AFP. «Un véhicule piégé a explosé à 19h30 (locales et GMT). L'attentat suicide a été perpétré contre le check-point de la partie est de Kidal, tenu par le Mnlia», le Mouvement national de libération de l'Azawad (rébellion touarègue), a déclaré une source militaire, citée par l'AFP. «C'était un kamikaze en pick-up. L'attaque ne visait pas directement les Français, parce que l'attaque était dirigée vers l'extérieur (de la ville) et non vers l'aéroport tenu par les Français», a indiqué la même source, sans fournir de bilan. **APS**

Programme du jeudi 28 février 2013



09h30 : *Le soleil et la vérité* (10) rediff - Feuilleton alg
10h00 : *El ardh el haya* (05) - Documentaire
10h30 : *Loulou* (05) - Dessin animé
11h00 : Culture club «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : *Yakoute* (10) - Feuilleton doublé
13h40 : *El teb el cherqi* (01) - Documentaire
14h30 : *Yaoumiyate moudir ame* (19) - Feuilleton arabe
15h15 : *Mes bons voisins* - Film alg
16h35 : *Sebaq el madjara* (01) - Dessin animé
17h00 : Fête monter le son - Emission de musique
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : *Le soleil et la vérité* (11) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : *Alhane wa chabab* - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : *Le monde en 52* - Information
22h00 : *Senteurs d'Algérie «Adrar»* - Reportage
23h00 : Festival de la musique andalouse - Concert andalous
oohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:45 Météo
13:55 *Les feux de l'amour* - Feuilleton sentimental
14:55 *Les naufragés du lagon bleu* - Téléfilm dramatique
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Pascale et Dan, Wallonie (Belgique) - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Instants d'émotion - Magazine de découvertes
20:35 Météo
20:37 Météo des neiges
20:40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
21:45 Section de recherches - Série policière - *In memoriam* - Saison 7 (2/0)
22:45 Section de recherches - Série policière - *Prise d'otages* - Saison 4 (11/14)
23:40 *The whole truth* - Série policière - Monsieur le professeur - Saison 1 (1/13)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:49 Météo 2
13:50 *Consumag* - Magazine du consommateur - Maîtriser sa consommation de services sur mobile
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Le passé de mon mari ressurgit !
16:40 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma mère harcèle mon petit ami
17:09 Côté match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:54 CD'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
18:55 Mot de passe - Jeu
19:23 Météo des neiges
19:24 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Météo 2
22:15 Complément d'enquête - Magazine de société - Cambriolages, violences : quand

la crise pousse au crime
23:15 Grand public - Magazine culturel



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Coupable d'être innocent - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Homicide dans une chambre d'hôtel
14:45 Kéno - Loterie
14:55 Questions cibles au Sénat - Magazine politique
15:55 Sénat info - Magazine politique
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - «*C'est fort la France*», de Paule Constant (Gallimard)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
18:50 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:50 Météo
22:55 Soir 3
23:20 Les sorties de la semaine - Magazine du cinéma
23:25 Une époque formidable... - Comédie satirique



12:10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1^{re} partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 *La dame de fer* - Drame
15:40 Zapping - Divertissement
15:45 Spécial investigation - Magazine d'information - Dealers des cités : overdose de cash
16:40 *Source code* - Thriller
18:10 Kaira shopping - Série humoristique - Poupée Kaira - Saison 2
18:20 *Les Simpson* - Série d'animation - Papy fait de la contrebande - Saison 16 (6/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
21:50 *Dexter* - Série dramatique - Je t'aime moi non plus - Saison 7 (6/12)
22:45 Hit & miss - Série dramatique
23:30 The office - Série humoristique - *La Garden Party* - Saison 8 (4/24)
23:50 The office - Série humoristique - Même pas peur ! - Saison 8 (5/24)



12:00 En famille - Série humoristique
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire
13:45 *Péchés de jeunesse* - Téléfilm dramatique
15:40 *Péchés de jeunesse* - Téléfilm dramatique
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Dunkerque
18:45 100 % mag - Magazine d'information - Au 50^e Salon de l'agriculture
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
23:20 60 secondes chrono - Jeu - Episode 2

La sélection



20:50

Section de recherches - Série policière

Durée : 0h55 - Acteur : Xavier Deluc, Virginie Caliari, Chrys-telle Labaude - Réalisateur : Delphine Lemoine
Noces de sang - Saison 7 (1/0)
Une jeune femme tue son époux le jour même de leurs noces, sous le regard stupéfait de quelques convives, qui assistent à la scène depuis une montgolfière.



20:45

Envoyé spécial - Magazine de reportages



Durée : 1h30 - Présentateur : Guillaume Chenu, Françoise Joly
Au sommaire : Produits anti-crise - Police, les interrogatoires - 3^e sujet à déterminer



20:45

Faubourg 36 - Drame

Durée : 2h05 - Acteur : Gérard Jugnot, Clovis Cornillac, Kad Merad - Réalisateur : Christophe Barratier à Paris, en 1936, trois ouvriers, au chômage après le suicide de leur patron, propriétaire d'un music-hall, décident de reprendre l'établissement.



20:55

Dexter - Série dramatique

Durée : 0h55 - Acteur : Michael C Hall, Jennifer Carpenter, Lauren Vélez - Réalisateur : Ernest R Dickerson
En eaux profondes - Saison 7 (5/12)
Debra cherche à cacher le passé criminel de son frère car LaGuerta creuse la piste du Boucher de Bay Harbor. Pendant ce temps, Dexter est menacé par Isaak Sirkо.



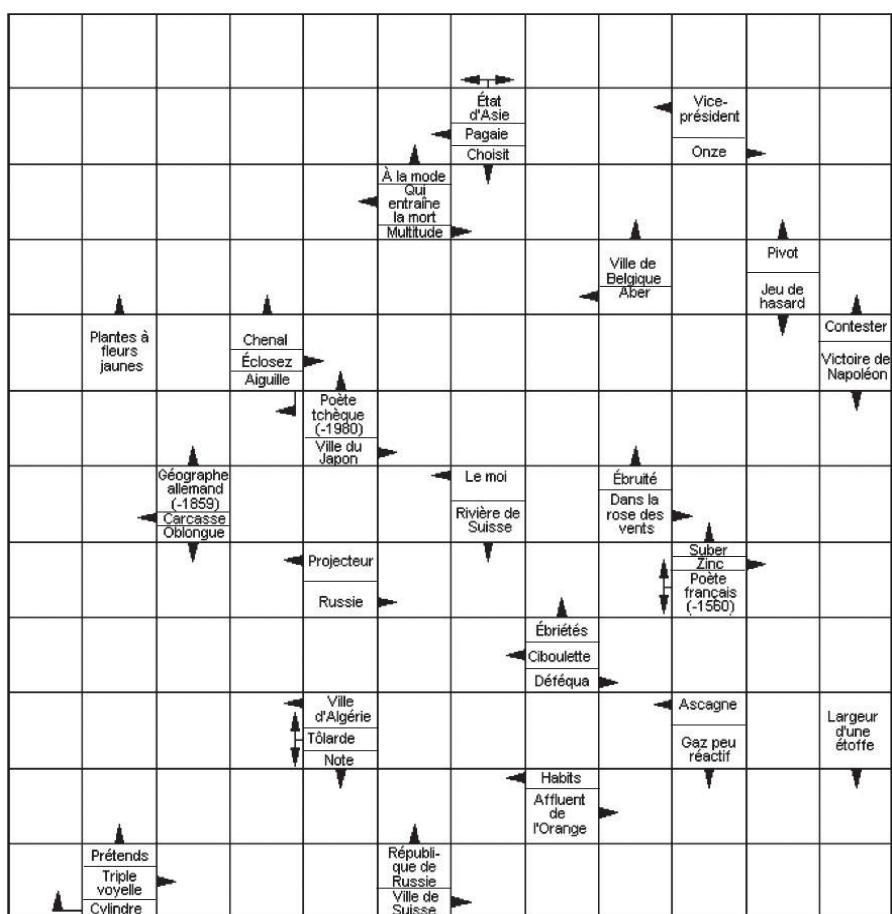
20:50

60 secondes chrono - Jeu

Durée : 2h30 - Présentateur : Alex Goude
Episode 5
Selon une formule désormais éprouvée, une famille doit réaliser dix défis qui tournent tous autour des objets de la vie quotidienne. Chaque épreuve, en apparence très simple, me très rapidement à l'épreuve des nerfs, la patience et la dextérité des candidats, qui n'ont que 60 secondes, montre en main, pour l'accomplir. A chaque épreuve terminée avec succès, la famille grimpe progressivement sur l'échelle des gains. Pour remporter 100 000 euros, elle devra réussir dix épreuves à la suite. Celles-ci sont de plus en plus difficiles, au fur et à mesure que le jeu avance. Seulement trois erreurs et c'est malheureusement la fin de partie.



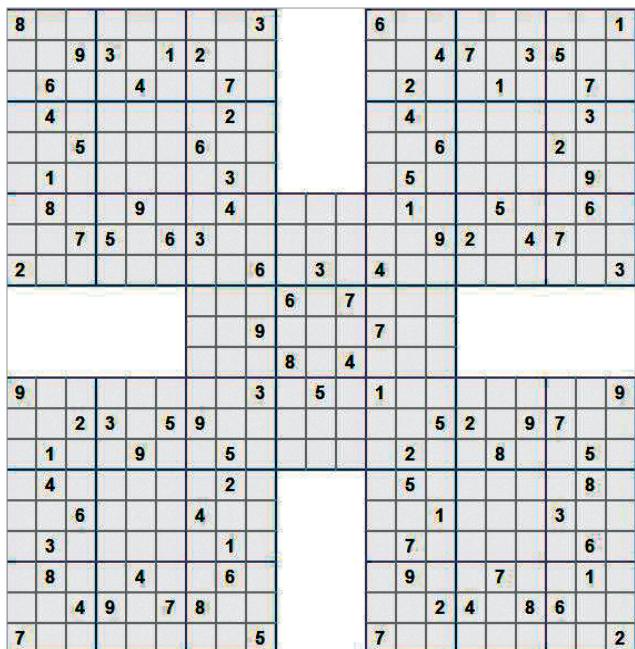
Mots fléchés n°208



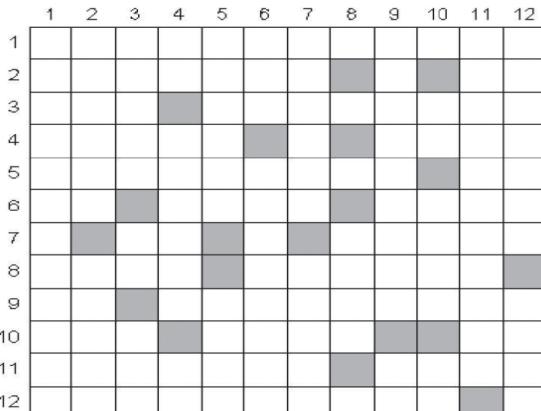
Samuraï-sudoku n°208

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°208



Horizontal element:

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrence
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Lurgudum
7. Renseignements généraux - Marque du dépit
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

Vertical element:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuisinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamiser
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registre paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan

Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne.

Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

C'est arrivé un 28 février

2006 :

le Bureau d'État des statistiques (BES) chinois annonce que la population chinoise a augmenté de 7,68 millions de personnes en 2005, soit une croissance naturelle de 5,89 pour mille, contre 5,87 pour mille en 2004. Au 31 décembre 2005, la population chinoise a atteint 1 307 560 000 personnes, dont 562 millions de personnes vivant en ville et 745 millions de personnes dans les régions rurales. Sur ce chiffre total, on compte 674 millions d'hommes (soit 51,5 %) et 634 millions de femmes (soit 48,5 %). En 2005, la Chine a enregistré plus de 16 millions de naissances et environ 8,49 millions de décès.

Le Parlement chinois, lors de la 20^e session du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, réunie à Pékin, ratifie la Convention internationale contre le financement du terrorisme.

2007 : la sonde américaine New Horizons, en route vers Pluton, survole Jupiter.

2010 : la Tempête Xynthia touche la France.

Célébrations :

- journée mondiale sans Facebook, initiée par des utilisateurs de Facebook pour sensibiliser l'administration du réseau social à la cyber-dépendance et aux intrusions dans la vie privée.

- **Finlande** : Jour du Kalevala, fête la culture finlandaise.

- **Taiwan** : Jour du Mémorial de la Paix commémorant l'incident 228, début du massacre qui réprima un soulèvement populaire contre le Kuomintang.

- **Espagne** : Dia de Andalucía (es) (Jour de l'Andalousie), commémore le référendum qui donna son autonomie à l'Andalousie.

- Fête des professeurs (pays arabes).

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR AU FUSIL À TELAGHMA (MILA) La 1^{re} RM militaire domine la compétition

Les tireurs de la 1^{re} Région militaire (RM) ont dominé le championnat national de tir au fusil semi-automatique clôturé mardi après-midi sur le champ de tir électronique du 7^e bataillon blindé de Telaghma, dans la wilaya de Mila.

Vingt sélections représentant les différentes régions et écoles militaires ont pris part à cette joute sanctionnée par une cérémonie de remise de prix et coupes aux vainqueurs, en individuel et par équipes. Au classement par équipes, la 1^{re} place messieurs est revenue à la 3^e RM talonnée par la 1^{re} RM suivie en troisième position par l'équipe de l'état-major de la Garde républicaine. Les dames de la 1^{re} RM se sont adjugé la



première place laissant les seconde et troisième positions respectivement aux équipes de la 3^e RM et de la 2^e RM.

Classement en individuel :

Messieurs :

- 1- Sakkir Saouli, adjudant-chef, 1^{re} RM
- 2- Abdennacer Kaïs, sergent-chef, 5^e RM
- 3- Djamel Saâdaoui, caporal-chef, Ecole supérieure des renseignements et de la sécurité

Dames :

- 1- Asma Titouna, sergent-chef, 1^{re} RM
- 2- Karima Moukaf, sergent-chef, 1^{re} RM
- 3- Amina Tahar, sergent-chef, 1^{re} RM.

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A DE VOLLEY-BALL (11^È JOURNÉE), MESSIEURS ET DAMES

Programme des rencontres

MESSIEURS :

Demain (16h00) :

Douéra : GS Pétroliers - ITR Sétif
Béthioua : ES Béthioua - OMK Milia
Blida : ASV Blida - RC M'sila
Sétif : ES Sétif - PO Chlef
B.B.A : NRBB Arréridj - MB Béjaïa

Classement	Pts	J
1. NRBB Arréridj	26	10
2. ES Sétif	24	10
3. MB Béjaïa	22	10
4. GS Pétroliers	17	10
-0. Milia	17	10
6. ES Béthioua	16	10
7. ASV Blida	13	10
8. PO Chlef	8	10
9. RC M'sila	5	10
10. ITR Sétif	2	10

DAMES :

Demain (15h00) :

Douéra: GS Pétroliers - MB Béjaïa
Samedi (10h00)
El-Kseur: Seddouk VB - WO Chlef
Béjaïa : ASV Béjaïa - ASV Blida
Béjaïa : NC Béjaïa - RJJ Alger
Chlef : NR Chlef - RC Béjaïa

Classement	Pts	J
1- MB Béjaïa	29	10
2- GS Pétroliers	28	10
3- ASV Béjaïa	22	10
4- WO Chlef	18	10
5- NR Chlef	20	10
6- RJJ Alger	9	10
--. Seddouk VB	9	10
--. NC Béjaïa	9	10
9. ASV Blida	6	10
10.RC Béjaïa	0	10

TOUR D'ALGÉRIE-2013

Les préparatifs vont bon train pour la réussite de la 3^e édition

Les préparatifs pour l'organisation de la troisième édition du Tour d'Algérie prévu du 11 au 23 mars, « vont bon train grâce à la contribution du ministère de la Jeunesse et des sports et des wilays concernés par la compétition », a déclaré le directeur du TAC-2013, Rabah Ouchoua. « La Fédération algérienne de cyclisme et l'organisateur du TAC-2013 (Nord-Sud organisation), ont mis tous les moyens pour le bon déroulement de cette 3^e édition qui comprend 12 étapes avec quatre épreuves (Tour d'Algérie, les Tours de Blida et Tipasa et le Circuit d'Alger). Ces épreuves permettront aux équipes africaines de récolter le maximum de points en vue des championnats du monde prévus en septembre-2013 et des Jeux olympiques de Rio de Janeiro-2016 », a déclaré Rabah Ouchoua dans un entretien à l'APS.

Le directeur du Tour d'Algérie-2013 a mis l'accent sur les efforts fournis par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui reste, selon lui, « le premier partenaire de cette 3^e édition ». « Le ministère de la Jeunesse et des Sports reste notre premier partenaire lors de ce TAC-2013, avec bien sûr les ministères de la Culture, du Tourisme, de la Communication, et de la Formation professionnelle », a-t-il précisé. Le circuit adopté pour le Tour-2013 comprendra, cette fois-ci, des régions de l'Est du pays. Les coureurs prendront le départ d'Alger (Safex) et passeront par les wilays de Constantine, Sétif, Mila, Blida, Bouira, Batna et Biskra. « Le grand départ sera donné à partir du Palais des expositions (Safex) le 11 mars, alors que l'arrivée est prévue au stade du 5-Juillet à la demande du MJS. Par exemple, dans la wilaya de Mila, une boucle est prévue à proximité du barrage de Beni Haroun sur 18 km ».

LUTTE / JEUX OLYMPIQUES

Le Russe Murtazaliev rend sa médaille d'or

Le champion olympique de lutte libre, le Russe Sagid Murtazaliev, sacré aux JO de Sydney en 2000, a rendu sa médaille d'or pour protester contre la décision du Comité international olympique (CIO) de supprimer la lutte du programme des JO-2020, a-t-il annoncé mardi. « Cette décision fut très difficile à prendre », a expliqué Murtazaliev dans une lettre adressée au président du CIO Jacques Rogge, citée par l'agence de presse russe RIA-Novosti. « Mais après une longue réflexion, j'ai décidé de suivre la même démarche que le président de la Fédération bulgare Valentin Yordanov », écrit-il.

Le champion olympique bulgare de lutte Valentin Yordanov, sacré aux JO-1996, avait annoncé renoncer à sa médaille d'or, mercredi dernier, pour les mêmes raisons. La commission exécutive du CIO a décidé le 12 février d'évincer la lutte du noyau dur des sports qui composeront le programme olympique des Jeux d'été de 2020. L'approbation du programme olympique de 2020 se fera lors de la session du CIO en septembre à Buenos Aires.



Solution Samurai-sudoku N°207

3	5	8	7	2	1	4	6	9
7	2	9	4	6	3	5	1	8
1	6	4	5	8	9	2	3	7
2	9	1	6	3	4	7	8	5
5	4	3	9	7	8	6	2	1
6	8	7	2	1	5	9	4	3
9	3	5	8	4	6	1	7	2
8	7	6	1	5	2	3	9	4
4	1	2	3	9	7	8	6	5

2	8	5	3	7	6	9	4	1
1	4	6	9	8	2	5	3	7
7	3	9	1	4	6	8	2	6
3	2	8	5	6	1	7	9	4
6	9	1	4	2	7	6	8	3
6	7	4	8	9	3	1	6	2
4	5	3	6	1	8	2	7	9
8	6	2	7	3	9	4	1	5
9	1	7	2	5	4	3	6	8

7	2	1	8	9	5	3	4	6
6	3	9	1	7	4	2	8	5
4	8	5	6	2	3	7	9	1
7	2	1	8	9	5	3	4	6
6	3	9	1	7	4	2	8	5
4	8	5	6	2	3	7	9	1
7	2	1	8	9	5	3	4	6
6	3	9	1	7	4	2	8	5
4	8	5	6	2	3	7	9	1

1	3	4	2	7	5	9	6	8	3	1	7
7	9	5	1	8	6	2	4	3	5	6	9
8	2	6	3	4	9	5	1	7	2	4	8
9	5	7	8	3	1	4	2	6	8	9	1
4	1	2	6	5	7	3	8	5	6	7	4
3	6	8	5	2	4	7	9	1	3	6	2
6	4	9	7	6	8	1	3	2	5	7	4
2	7	1	4	6	3	8	6	9	5	8	3
5	8	3	9	1	2	6	7	4	1	5	9

Solution Mots Croisés N°207

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Solution Mots Fléchés N°207

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAI■I
CELAI■EGOUT■
ANI■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELLEE■USE■TOT
RS■EXERCONS

HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE : Difficile match du MCA contre Aïn Beïda

S. Ben

Le MC Alger aura connu de grosses difficultés devant cette équipe de la division « amateur », l'USM Aïn Beïda dans un des trois matchs des huitièmes de finales de la Coupe d'Algérie de football prévus le vendredi à mardi prochain.

Des deux autres matchs au programme de demain vendredi, on notera le derby de l'Ouest entre le MC Oran et l'ASO Chlef ainsi que du choc entre le WA Tlemcen face à l'AS Aïn M'lila.

Pour le Mouloudia d'Alger, coach Menad ne cesse d'avertir ses joueurs contre cette équipe d'Aïn Beïda qu'il faudrait prendre très au sérieux.

Bien que de toutes les confrontations entre les deux équipes, les Vert et rouge ont toujours eu le dernier mot, mais c'était après un dur labeur et de gros efforts.

Faut-il rappeler que lors de leur dernière confrontation qui s'est déroulée, d'ailleurs au stade Omar Hamadi de Bologhine, le Mouloudia d'Alger a souffert le martyre avant d'arracher sa qualification sur le score étriqué (2-1).

Il faut d'ailleurs oublier que cela s'est passé lorsque l'USM Aïn Beïda était en infériorité numérique à la fin de la première période après l'expulsion d'un de ses joueurs, qu'un certain



Sayah, toujours au Mouloudia, n'ouvre la marque pour son équipe à la 51^e avant que Besseghir ne double la mise. Puis c'est Bougherara qui réduit la marque pour Aïn Beïda dans le dernier quart d'heure. Le Mouloudia a joué la peur au ventre les dernières minutes avant d'arracher la victoire. D'ailleurs, le match de coupe précédent celui-ci qui a eu lieu en 1997, c'est grâce à Ameur Benali que le MCA a pris le dessus sur cette même équipe d'Aïn Beïda.

Pour ce troisième match, Aïn Beïda penserait bien avoir une petite revanche.

Et il ne faut surtout pas oublier qu'historiquement le MCA a perdu face à des petites équipes comme la JJAzzaba, l'IBKEK, le Hydra AC, et surtout face à Ouenza qui l'a éliminé au stade Benabdelmalek de Constantine en 2007.

L'autre match à suivre demain est celui opposant le MCO à l'ASO.

Chlef, qui reste sur deux victoires d'affilée en championnat se présentera donc à Oran, «sans pression».

Le porte-parole de l'équipe, Abdellatif Medouar indique que «c'est un match qu'on prépare dans des conditions ordinaires. On ne fait aucune pression sur nos joueurs, car la Coupe d'Algérie ne fait nullement partie de nos objectifs, eu égard à la situation difficile qu'on traverse cette saison en championnat».

«On est plutôt préoccupé par le

maintien qu'on souhaite assurer le plus tôt possible. Face au MCO, on jouera sans faire trop de calculs», a-t-il ajouté.

Et justement c'est du côté du MCO que la pression serait de mise. D'abord parce que le MCO cherche aussi à s'extirper de la zone des relégables et est donc préoccupé par le maintien, et ensuite, parce que c'est le MCO qui reçoit à domicile.

Le match est indécis et tout pronostic s'avérera simplement hasardeux.

Enfin, le troisième match au programme de demain, le WATlemcen qui cherche aussi à éviter le purgatoire en championnat recevra une équipe d'Aïn M'lila déterminée à aller le plus loin possible dans cette compétition. C'est l'enjeu de cette partie qui reste aussi indécise comme chaque match de Coupe qui se joue sur une seule manche.

Programme complet des 1/8e de finales:
DEMARDI À 15 HEURES :

À Bouakeul : MC Alger – USM Aïn Beïda

À 16 heures :

À A. Lotfi : WA Tlemcen-AS Aïn M'lila

SAMEDI À 14 HEURES :

20 Août (Alger) : NA Hussein Dey – MO Béjaïa

Hamlaoui : CS Constantine – USM Blida

Bologhine : JSM Cheraga – ES Sétif

MARDI 15 MARS À 14 HEURES :

Demène Debib : CRB Aïn Fekroune – CR Belouizdad

À 16 heures :

Stade du 5 juillet : USM Alger – USM El Harrach

La situation du football arabe au menu d'un entretien entre M. Tahmi et le SG de l'UAFA

La situation du sport arabe en général et du football en particulier a été au centre des entretiens tenus mardi à Alger, entre le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi et le secrétaire général de l'Union arabe de football (Uafa), Saïd Djamaâne. Au cours de cette audience qui s'est déroulée au siège du MJS, en présence du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, les deux parties ont également abordé le rôle important de l'instance arabe dans le développement de la discipline à travers l'organisation de différentes compétitions no-

tamment au niveau de jeunes catégories. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a mis l'accent sur les prochaines compétitions de jeunes que l'instance arabe compte organiser chaque année.

«L'union arabe de football joue un rôle important dans le développement de la discipline depuis plusieurs années. Nous sommes très intéressés par les compétitions que va organiser chaque année cette instance au niveau des jeunes, d'autant plus que l'Algérie, avec la nouvelle loi sur le sport, prend en charge la formation

des jeunes» a déclaré Tahmi à l'issue de l'audience. De son côté, le secrétaire général de l'UAFA, Saïd Djamaâne a mis en exergue le rôle important de l'Algérie au sein de l'instance arabe de football à travers le poste du premier vice-président qu'occupe Mohamed Raouraoua. L'Union arabe de football (Uafa) tiendra du 28 février jusqu'au 1^{er} mars prochain à Alger, une série de réunions de ses différentes commissions sous la présidence de Mohamed Raouraoua, premier vice-président de l'instance dirigeante du football arabe. La commission des compétitions se réunira pour

la cinquième fois, tandis que la commission d'organisation de la Coupe de l'Uafa des clubs siégera pour la seconde fois avec les Fédérations et clubs qualifiés pour les demi-finales de la Coupe de l'Uafa. D'autre part, plusieurs points seront à l'ordre du jour de la réunion de la commission des compétitions de l'UAFA, entre autres, le rapport sur la Coupe de l'Uafa des clubs 2013, la coupe arabe des nations 2012, la coupe des U17 et U20, l'adoption du calendrier des compétitions 2013-2014, ainsi que l'étude des amendements proposés des règlements des compétitions.

CAN U20 (PRÉPARATION) : ES SÉTIF - ALGÉRIE U20 (0-1)

Bon pour le moral avant la CAN

L'équipe algérienne de football des U20, poursuivant sa préparation en vue de la coupe d'Afrique de la catégorie prévue du 16 au 30 mars prochain à Oran et Aïn Témouchent, a pris le meilleur, mardi soir au stade du 8-Mai-1945, sur l'ES Sétif, par un 1 à 0 (but du Chélifien Zakaria Hadouche à la 28^e). Face au leader du championnat qui se prépare, lui, pour sa rencontre de coupe face à la JSM Chéraga, les protégés du français Jean-Marc Nobilo ont laissé une excellente impression, notamment en 1^{er} mi-temps, ce qui démontre une certaine «montée en puissance» à mesure qu'approche le rendez-vous continental. Le sélectionneur,



en tous cas, semblait satisfait à la fin de la rencontre. «Des progrès sont palpables et je crois que nous serons fin prêts pour le championnat d'Afrique», estime le technicien français qui a tenu à remercier l'Entente d'avoir accepté de servir de sparring-partner à son équipe malgré un calendrier très chargé. «Notre objectif, malgré la qualité de nos adversaires du groupe A (Egypte, Ghana et Bénin, ndlr) est d'atteindre le dernier carré et nous qualifier pour la coupe du Monde de la catégorie prévue en juin prochain en Turquie», ajoute Nobilo qui se dit d'autant plus confiant que ses joueurs sont «extrêmement motivés» pour parvenir à ce but.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS

Programme de la 20^e j

(GR. CENTRE-EST)

Vendredi à 15h00 :

NRB Achir - CRB Dar El-Beïda

MB Rousset - JSB Tadjenanet

AB Barika - OM Ruisseau

FC Bir El-Arch - Ras El-Oued Club

CRB Aïn Djasser - IB Mouzaïa

US Doucene - USF Bordj Bou Arréridj

WA Rouiba - CA Kouba

Exempt : US Oued Amizour

Classement : Pts J

Classement :	Pts	J
1. US Oued Amizour	34	19
2. USF Bordj Bou Arréridj	31	18
--. AB Barika	31	19
4. Ras El-Oued Club	30	18
5. WA Rouiba	27	17
--. CRB Dar El-Beïda	27	17
7. MB Rousset	25	18
8. US Doucene	24	18
9. NRB Achir	22	17
--. CA Kouba	22	17
--. OM Ruisseau	21	18
12. IB Mouzaïa	19	18
--. FC Bir El-Arch	19	17
14. CRB Aïn Djasser	16	18
15. JSB Tadjenanet	12	17

Programme de la 19^e j

(GR. CENTRE-OUEST)

Vendredi à 15h00 :

CRB Aïn Ouessara - ESB Dahmouni

FCB Frenda - IR Ouled Nail

Hydra AC - CR Béni Thour

JS Haï Djabel - ARB Ghrib

MB Hassi Messaoud - USB Hassi R'mel

IRB Sougueur - CRB Sendjas

WAB Tissemtilt - SC Aïn Defla

Classement :	Pts	J
1. CRB Sendjas	36	18
2. JS Haï Djabel	34	18
--. CR Béni Thour	34	18
4. FCB Frenda	33	18
5. Hydra AC	32	18
6. USB Hassi R'mel	26	18
7. ARB Ghrib	25	18
8. IRB Sougueur	22	18
9. ESB Dahmouni	21	18
--. WAB Tissemtilt	21	18
11. IR Ouled Nail	20	18
12. CRB Aïn Ouessara	18	18
13. SC Aïn Defla	17	18
14. MBH Messaoud	17	18

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR

Programme de la 18^e j

(GR. OUEST)

Vendredi à 15h00 :

IRB Maghnia - ES Tighennif

JS Emir Abdelkader - JSM Tiaret

RC Relizane - USM Hadjout

Samedi à 14h30 :

WA Mostaganem - US Remchi

MB Hassana - OM Arzew

CC Sig - GC Mascara

RCB Oued R'hiou - ES Berrouaghia

Classement :	Pts	J
1. USM Hadjout	36	17
2. IRB Maghnia	32	17
3. MB Hassana	26	17
4. JSM Tiaret	26	17
5. ES Berrouaghia	25	17
6. RC Relizane	21	17
--. CC Sig	21	17
8. OM Arzew	20	17
8. GC Mascara	19	17
--. US Remchi	19	17
11. ES Tighennif	18	17
12. WA Mostaganem	17	17
13. RCB Oued R'hiou	16	17
--. JSE Abdelkader	16	17

MONDIAL- 2014 (ÉLIMINATOIRES) : ALGÉRIE - BÉNIN

Poté : «Nous obtiendrons peut-être une victoire contre l'Algérie»

L'attaquant international béninois du Dynamo Dresde Mickaël Poté a exprimé mardi son souhait de battre l'Algérie lors du match du 26 mars prochain au stade Mustapha Tchaker à Blida, pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

«Les petits pays, comme nous, peuvent toujours créer la surprise. Nous obtiendrons peut-être une victoire contre l'Algérie, comme David contre Goliath. Nous avons déjà prouvé par le passé que nous en étions capables», a déclaré Mickaël Poté au micro de FIFA.com.

Après deux journées, la première place n'est occupée ni par l'Algérie, qui a participé trois fois à la compétition reine, ni par le Mali, troisième des deux dernières éditions de la coupe d'Afrique des nations de la



CAF, mais par le Bénin avec quatre points. L'équipe dirigée par le Français Manuel Amoros a battu à la surprise générale le Mali (2-1) et a obtenu le nul à Kigali face au Rwanda (1-1). Les Ecureuils sont en tête de leur groupe et rêvent plus que jamais d'une première participation à

l'épreuve suprême. «Nous avons réussi à prendre un bon départ mais le chemin qui mène au Brésil est encore long. Nous n'en sommes qu'au début», explique l'attaquant du Dynamo Dresde Mickaël Poté. «Néanmoins, notre équipe dispose de quelques jeunes joueurs talentueux. Nous avons toujours envie de donner le meilleur de nous-mêmes pour notre pays», a-t-il ajouté. Le numéro 10 béninois qui figure dans la liste des 20 joueurs retenus par le sélectionneur Manuel Amoros pour le déplacement d'Alger espère bien réussir l'exploit d'aller au mondial 2014 au Brésil. «Nous savons que ce ne sera pas facile mais nous gardons l'espoir de réussir quelque chose de grand», conclut-il. Grand, comme une première participation à la coupe du Monde.

FRANCE - ISTRES

Akroud «out» pour environ six semaines



L'attaquant algérien d'Istres, Nassim Akroud, sera indisponible pour environ six semaines en raison d'une fracture de la pommelle, a rapporté mercredi le quotidien français *La Provence*. L'ancien international algérien de 38 ans (24 matches, 3 buts cette saison) avait été blessé lors d'un duel aérien face à Nîmes (0-1) en championnat français de Ligue 2. Le club provencal (13^e), qui reçoit vendredi la lanterne rouge Sedan, reste sur neuf matches consécutifs sans victoire en championnat, dont les six derniers sans marquer le moindre but.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAÏRA DE DJELIDA
COMMUNE DE DJELIDA
N° FISCAL : 098444075122622

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N° 01/2013 publié le 13/01/2013 au journal «DK NEWS» et le 13/01/2011 au journal «جريدة».

Qu'à l'issue du jugement des offres en date du 04/02/2013, la réalisation des projets est attribuée provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Projets	Entreprises	La note de l'offre technique	Montant en TTC (DA)	Délai de réalisation	Observation
01	Aménagement et revêtement route reliant douar Kouadria et CW 10 sur 2,5 km	E.T.B TRIS MAHMOUD BIR OULED KHELIFA AIN DEFLA NIP : 19744150091130	41.21	11.716.965,00	90 jours	Moins disante

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès des services de la commune dans les délais de 03 jours à partir de la publication de cet avis dans les journaux.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission de la commune des marchés publics.

COUPE DE FRANCE (1/8^E DE FINALE)

Boudebouz : «Nous avons manqué de réalisme face à Troyes»

Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, a regretté l'élimination de son équipe mardi soir en 1/8^E de finale de la Coupe de France, à domicile face à Troyes (1-2). «Avant la rencontre, on se disait que ça pouvait être une belle aventure, mais on a mal débuté. Je pense que nous avons manqué de réalisme, et cela nous a été fatal par la suite», a affirmé le milieu algérien à l'issue de la partie, cité mercredi par la presse locale. Le club du Doubs a été surpris dès la 10^e minute du jeu grâce à un but signé Bahrebeck, avant que son coéquipier Faussurier ne fasse le break à la 89^e minute du jeu. Ryad Boudebouz a réduit le score à la 90^e minute en transformant un penalty. «Ce n'est pas une fin en soi. L'important c'est la réception de Nancy samedi (27^e journée du championnat, ndlr). Là, il faudra prendre les trois points», a-t-il souligné.

Dans les autres rencontres des 1/8^E de finale, l'AS Saint-Etienne où évolue le défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam, s'est qualifiée aux dépens de Lille (3-2). Ghoulam a été titularisé pour la première fois par l'entraîneur Christophe Galtier, depuis son retour de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 avec l'équipe nationale.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Bouïra
Daira de Sour-El-Ghozlane
Commune de Sour-El-Ghozlane

2^{eme} AVIS D'ADJUDICATION

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sour-El-Ghozlane lance pour la deuxième fois un avis d'appel national pour la location de l'abattoir communal par voie d'adjudication aux enchères publiques pour une durée d'une année

- L'adjudication aura lieu 15 quinze jours après l'apparition de cet avis aux journaux nationaux à 10 h au siège de la commune.

- Le prix d'ouverture est fixé à : 846.450,00 DA.

Les citoyens désirant participer doivent fournir un dossier comportant les pièces suivantes :

17. Une demande d'admission.
18. Un extrait des rôles récent.
19. Un chèque de garantie visé représentant 10 % du prix d'ouverture.
20. Un extrait d'acte de naissance.
21. Un casier judiciaire récent.
22. Une attestation de cautionnement délivrée par un notaire.
23. Une photocopie de la C.N.I. l'égalisée.
24. Une photocopie du registre de commerce (code n° : 611009).

Pour toutes informations complémentaires consulter le cahier de charge disponible au niveau du bureau des marchés et patrimoine communal contre paiement de 1.000,00 D.A.

Les demandes d'admission doivent être déposées au niveau de bureau des marchés et patrimoine communal au plus tard deux jours avant l'adjudication.

2^e tournoi national des écoles de football de la fondation de l'équipe du FLN en avril prochain à Relizane

Le 2^e tournoi national des écoles de football de moins de 15 ans de la fondation de la glorieuse équipe du FLN aura lieu en avril prochain à

Relizane, a-t-on appris hier de la direction de la jeunesse et des sports. Cette manifestation sportive verra la participation de 40 équipes

représentant différentes wilayas du pays, selon la même source. Les rencontres de ce tournoi se disputeront du 1 au 5 avril au niveau

du complexe sportif Zougar-Tahar et le stade communal de Yellel, a-t-on encore indiqué.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME

Amar Bouras élu nouveau président

M. Amar Bouras a été élu nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) pour le mandat olympique 2013-2016, aux dépens de Yacine Louail, hier à Staoueli (Alger) lors de l'Assemblée générale élective (AGE) de cette Fédération.

Le nouveau patron de la FAA a récolté 55 voix contre 40 pour Yacine Louail tandis que 5 bulletins ont été déclarés nuls. Sur les 109 membres que compte l'assemblée générale, 100 ont voté dont le champion olympique du 1 500 m, Taoufik Makhloufi, membre désigné d'office

de l'AG. M. Bouras succède ainsi à Badreddine Belhadjoudja, qui avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Les membres de l'assemblée générale élective de la FAA ont voté pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine après que les deux candidats n'aient pu se départager (46 voix chacun) jeudi dernier. L'élection des membres du nouveau bureau s'était effectuée jeudi dernier. Dix-huit candidats avaient postulé pour les huit postes de l'exécutif. Le dépouillement de l'urne qui a été confié à un huissier de justice, s'est effectué actuellement.



Redorer le blason de la discipline, principal objectif de Amar Bouras

L'application des nouvelles méthodologies d'entraînement dans l'athlétisme algérien constitue l'une des priorités du nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Amar Bouras, élu hier à la tête de la FAA pour le mandat olympique 2013-2016, en vue de redorer le blason de la discipline.

Le nouveau patron de la FAA a récolté 55 voix contre 40 pour son concurrent Yacine Louail tandis que 5 bulletins ont été déclarés nuls, lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue à l'hôtel El Mehdi à Staoueli (Alger).

«Le développement de l'athlétisme en Algérie et sa consécration au plan mondial passe par la maîtrise puis l'application des nouvelles méthodologies d'entraînement», a affirmé à l'APS, le nouveau président qui va s'atteler également «à rassembler la grande famille de l'athlétisme national».

Parmi les autres priorités inscrites au programme de Bouras, figurent la reprise du meeting international d'Alger, le lancement des challenges du décathlon, de l'heptathlon, et celui de la course sur route. Le nouveau président compte également travail-

ler en étroite collaboration avec les ligues notamment celles qui sont, selon lui, «peu considérées». Les membres de l'assemblée générale élective de la FAA ont voté pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine après que les deux candidats n'aient pu se départager (46 voix chacun) jeudi dernier. Sur les 109 membres que compte l'assemblée générale, 100 ont voté dont le champion olympique du 1 500 m, Taoufik Makhloufi, membre désigné d'office de l'AG.

L'athlétisme est la discipline qui a offert le plus grand nombre de médailles olympiques et mondiales à l'Algérie. Le nouveau président de la FAA souhaite, à cet égard, que la discipline maintienne cette suprématie en matière de résultats. «J'étais aujourd'hui en concurrence avec mon ami Yacine (Louail, ndlr) pour la présidence de la fédération, mais en réalité en tant que famille de l'athlétisme, nous sommes en compétition avec les autres sports pour se maintenir comme première discipline pourvoyeuse de médailles en Algérie», a-t-il expliqué.

Bouras (56 ans) est titulaire d'un magistère en méthodologie d'entraînement à Alger et d'un doc-

torat en sciences et culture du sport obtenu à la Havane (Cuba).

Le nouveau président de la FAA a un palmarès étoffé, en tant qu'entraîneur, avec notamment: une médaille olympique et deux titres mondiaux avec Hassiba Boulmerka (1500m), et une médaille de bronze mondiale avec Azzedine Brahmi au 3000m steeple (Tokyo-1991).

«Je suis entraîneur de formation et je sais comment gagner une médaille. Nous avons actuellement 25.000 licenciés, l'objectif est d'atteindre les 35.000 à la fin du mandat olympique», a conclu Bouras qui succède ainsi à Badreddine Belhadjoudja, qui avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. L'élection des membres du nouveau bureau s'était effectuée jeudi dernier. Dix-huit candidats

avaient postulé pour les huit postes de l'exécutif. Le dépouillement de l'urne effectué hier par un huissier de justice a donné les résultats suivants: Nouria Benida Merah (73 voix), Saïd Hmim (60), Ali Mousaoui (50), Abdelhakim Dib (49), Rabah Derradj (46), Samir Moussaoui (41), Abdellaziz Adli (39) et Tahar Bekhouche (37).

La phase de wilaya du challenge national de handball cadets garçons demain et samedi à Oran

La phase de wilaya du challenge national de handball cadets garçons aura lieu demain et samedi prochains à Oran, a-t-on appris auprès de la ligue de handball de wilaya. Cette phase de wilaya, qui sera disputée au niveau de la salle omnisports d'Es Sénia et au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran, regroupera onze (11) clubs affiliés à la ligue de wilaya d'Oran des catégories cadets. Il s'agit du MC Oran, JP Aïa Bia, ASM Nedjma, HBC Misserghine, JS Arzew, AN Sidi Chahmi, HBC Oran, MC Oued Tlelat, AS Castors, JS El Kermat et la JS Messaïsa de Béthioua, qui seront répartis en trois poules «A», «B» et «C». A l'issue de cette phase de wilaya, les quatre premiers seront qualifiés au tour régional, prévu au mois d'avril prochain. Les équipes cadettes filles sont qualifiées directement au tour régional en raison du manque de clubs concurrents, a-t-on précisé.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL-OUED
CITÉ 19 MARS 1962 EL-OUED

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété ;
- Vu l'arrêté ministériel du ministère des Finances, du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication ;
- Vu l'article 35 du cahier des prescriptions administratives générales ;
- Vu le marché approuvé sous le numéro 241/2011 en date du 13/12/2011 et la session N° 56 en date du 14/11/2011 relatif au projet de réalisation de la route reliant Douar El-Maâ/Nakhla sur une distance de 35 km du PK 35+000 au PK 70+000 ;
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°02/2012 en date du 27/02/2012 ;
- Vu notre correspondance envoyée à l'entreprise sous le numéro 2916/DTP/3067/SDIB/2012 en date du 18/10/2012 inclusive une demande d'organisation et de renforcement de chantier par les moyens matériels et matériau nécessaires ;
- Vu le rapport de suivi sous numéro 24/IACT/2013 en date du 26/01/2013 ;
- Vu la correspondance n°023/2013 du 31/01/2013 émanant de la subdivision des travaux publics du Taleb Larbi.

L'entreprise dénommée Entreprise Belahcene Khemisti de Grand travaux Publics et Hydrauliques (Belahcene Khemisti) sise cité Beb El-Oued commune d'El-Oued est mise en demeure pour la reprise des travaux et l'organisation et le renforcement du chantier par les moyens matériels et matériau d'exécution nécessaires pour relever la cadence des travaux et ce dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou au Bulletin officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Si des dispositions ne seront pas prises par l'entreprise durant ce délai, des mesures coercitives seront appliquées à son encontre conformément à la réglementation en vigueur.

Ronaldo

fier de son équipe

Homme du match avec un doublé, lors de la victoire du Real Madrid sur la pelouse du Barça (1-3) en demi-finale retour de la Coupe du Roi, Cristiano Ronaldo s'est évidemment montré satisfait de la prestation de son

équipe. «Nous avons fait un très bon match. De la première à la dernière minute, nous nous sommes montrés très sérieux, en affichant la bonne attitude. Nous avons été meilleurs que le Barça, inscrivant trois buts, et

ça au Camp-Nou, c'est extrêmement compliqué, s'est réjoui le Portugais en zone mixte, dont les propos ont été rapportés par RMC. Ces derniers temps, chaque fois que nous jouons ici, cela nous réussit. Nous jouons

mieux ici qu'à la maison. Cette victoire nous donne beaucoup de confiance.»

CASILLAS : «MEILLEURS QU'EUX»

Le Real Madrid s'est qualifié pour la finale de la Coupe d'Espagne en battant le FC Barcelone mardi soir (1-3, demi-finale retour). Étant donné que l'entraîneur José Mourinho n'a pas souhaité prendre part au point presse, c'est le gardien Iker Casillas qui a pris la relève si on peut dire.



varane

«Un réel plaisir»

Déjà buteur à l'aller (1-1), le défenseur central du Real Madrid Raphaël Varane (19 ans, 9 matchs en Liga cette saison) a encore trouvé le chemin des filets contre le FC Barcelone mardi (1-3), en Coupe du Roi. Auteur d'une énorme prestation, le Français continue de surprendre au sein de la Casa Blanca et savoure ce succès. «En fait, j'aime bien ces matchs à enjeux. La pression, la montée d'adrénaline, tout ça me permet d'aller chercher la performance. Gagner au Camp Nou, c'est un réel plaisir. Ce sont des matchs difficiles au cours desquels il faut savoir se surpasser. C'est ce qu'on a su faire.»

Les notes des Madrilènes

Cristiano Ronaldo :	8
Raphaël Varane :	8
Sergio Ramos :	6.5
Angel Di Maria :	6.5
Mesut Özil :	6.5
Diego Lopez :	6
Sami Khedira :	6
Alvaro Arbeloa :	5.5
Fabio Coentrao :	5.5
Xabi Alonso :	5.5
Gonzalo Higuain :	4.5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.
DK NEWS

Editor in chief
Abdelmadjid CHERBAL

Editor of the editorial
Abdelmadjid TAREB 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Algiers Tel. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82
Email : contact@dknews-dz.com - Site : <http://www.dknews-dz.com>

PUBLICITE : Address to 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Algiers Tel. : 021 94 66 62 (63) /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

For your advertising, please contact the national communication company of editing and advertising - **ANEPE SPA** -
1, Avenue Pasteur - Algiers - Tel. : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

jeudi 28 Février 2013 - 18 Rabi Ethani 1434 - N° 209 - Première année

Nike AIR REINVENTED. THE MOST FLEXIBLE AIR MAX EVER. AIRMAX+ 2013



GROUPE PLAYMODE DISTRIBUTEUR
OFFICIEL & EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE

PMG.DZ

PMG.DZ